

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau |
| Herausgeber: | Association Jean-Jacques Rousseau |
| Band: | - (2008-2009) |
| Heft: | 68 |
| Artikel: | Entre "l'intrépide Genevois" et l'"éloquent" Jean-Jacques : images de Rousseau dans les encyclopédies des Lumières |
| Autor: | Cernuschi, Alain |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1084246 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ENTRE «L'INCRÉDULE GENEVOIS» ET
L'«ÉLOQUENT» JEAN-JACQUES
IMAGES DE ROUSSEAU DANS LES ENCYCLOPÉDIÉS
DES LUMIÈRES**

I. LE KALÉIDOSCOPE PARISIEN

Une perspective sur la réception de Rousseau

Les encyclopédies des Lumières, grâce aux éditions électroniques qui se sont multipliées ces dernières années, offrent aux dix-huitiéristes des pistes de recherche difficilement envisageables auparavant. Désormais, en effet, les ressources de l'informatique permettent de mener rapidement des investigations exhaustives dans des massifs de textes qui, il y a peu encore, avaient tout pour décourager la patience des chercheurs. C'est ainsi qu'il est possible de réunir en peu de temps l'ensemble des passages de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert¹ et de l'*Encyclopédie* d'Yverdon qui parlent de Rousseau². Ces corpus d'articles, qui font l'objet de la présente étude, sont intéressants en ce qu'ils documentent l'image de l'écrivain dans les pays et les années de

¹ Pour D'Alembert, nous suivons l'orthographe adoptée par les éditeurs de ses *Oeuvres complètes* actuellement en cours de parution aux éditions du CNRS.

² Pour ce faire, nous avons utilisé d'une part le CD-Rom *L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert*, Marsanne, éd. Redon, 1999, et la version électronique en ligne «ARTFL Encyclopédie Project», Robert Morrissey dir. (<<http://encyclopedie.uchicago.edu/>>); d'autre part, le DVD-Rom DE FELICE, *Encyclopédie ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines, Yverdon, 1770-1780*, éd. Claude Blum, édition électronique intégrale, Yverdon, Fondation De Felice/Paris, Champion électronique, 2003. Pour des références à d'autres éditions électroniques d'encyclopédies des Lumières et pour quelques considérations sur les difficultés inhérentes aux investigations qu'elles permettent, v. annexe 1, p. 46-47.

publication des deux dictionnaires en question : la France des années 1750 et 1760 pour le premier, la Suisse des années 1770 pour le second.

Nous n'étudierons donc pas ici la façon dont Rousseau a participé en tant que rédacteur, direct ou indirect, à ces deux entreprises encyclopédiques – rappelons qu'il a rédigé les articles de musique, ainsi que l'article *ECONOMIE ou ŒCONOMIE (Morale & Politique)*, pour Diderot et D'Alembert, et que, d'autre part, l'*Encyclopédie* d'Yverdon a abondamment compilé son *Dictionnaire de musique* pour renouveler les articles sur cet art³. Ce qui va retenir notre attention n'est pas Rousseau encyclopédiste mais la présence de Rousseau écrivain dans les encyclopédies. Y est-il mentionné, discuté, loué ou contesté ? Quelles sont ses œuvres auxquelles les auteurs d'articles se réfèrent et qu'en disent-ils ? Quelles sont les matières où ces références sont les plus nombreuses ?

S'il est intéressant de pouvoir répondre à ces questions à propos des deux encyclopédies mentionnées, c'est que ces volumineux ouvrages sont des productions représentatives de leur temps et de leur milieu. Quelques rappels pour commencer. L'*Encyclopédie* conduite par Diderot et D'Alembert à partir de 1747 compte dix-sept volumes d'articles in-folio rédigés par une équipe très interdisciplinaire de plus d'une centaine de collaborateurs français, réguliers ou occasionnels. Elle connaît deux grandes périodes de production : de 1751 à 1757, elle paraît régulièrement volume après volume, avec approbation officielle, et malgré les premières polémiques elle attire à elle de plus en plus de

³ Sur Rousseau encyclopédiste musicographe, je me permets de renvoyer à mes travaux : « Rousseau et l'*Encyclopédie* : éléments pour une réévaluation du musicographe-philosophe de 1749 », *Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau*, n° 54, Neuchâtel, 1999, p. 9-23 ; *Penser la musique dans l'Encyclopédie. Etude sur les enjeux de la musicographie des Lumières et sur ses liens avec l'encyclopedisme*, Paris, Champion, 2000 ; « La compilation encyclopédique. Exemple du traitement du *Dictionnaire de musique* de Rousseau par l'*Encyclopédie* d'Yverdon », in *Lectures de Jacques Proust*, textes rassemblés par Muriel Brot et Sante A. Viselli, [Montpellier], Presses universitaires de la Méditerranée, 2008, p. 103-147.

signatures prestigieuses ; bien que l'entreprise ait été condamnée en 1759 par l'Eglise et l'Etat, sa réalisation se poursuit, mais dans la clandestinité, avec une équipe plus restreinte ; les dix derniers volumes de texte paraîtront ensemble en 1765 sous l'adresse fictive de Samuel Fauche à Neuchâtel⁴ (parallèlement, les volumes de planches, c'est-à-dire d'illustrations, avec leurs commentaires, sortent de presse de 1762 à 1772). Au total, et malgré un contenu très disparate et inégal, cette encyclopédie a incarné l'esprit philosophique français, qui combinait l'ambition de faire le point sur l'ensemble des connaissances acquises au milieu du siècle avec la volonté de dénoncer, de façon plus ou moins voilée, toutes les formes d'obscurantisme et d'oppression (religieuses, politiques, intellectuelles).

L'*Encyclopédie* d'Yverdon, elle, est produite la décennie suivante dans le format in-quarto : quarante-deux volumes de texte paraissent d'abord entre 1770 et 1775, immédiatement suivis de six volumes d'articles supplémentaires (1775-1776), complétés enfin par dix volumes de planches, de 1775 à 1780. Cette encyclopédie dirigée d'Yverdon par F.-B. De Felice est une refonte complète de l'édition parisienne, qui renouvelle près de la moitié du contenu des articles, tantôt par compilation d'ouvrages récents, tantôt grâce aux apports d'une quarantaine de collaborateurs. L'équipe réunie par De Felice n'est pas seulement helvétique ; il a su recruter des contributeurs dans toute l'Europe : France, Italie, Allemagne, Angleterre, Hollande ; les pasteurs suisses romands occupent cependant une place importante dans ce groupe d'encyclopedistes, au profil très différent de l'équipe française. Il est représentatif du courant des Lumières européennes protestantes qui, contrairement aux Lumières françaises, cherchent à relier connaissances scientifiques et dimension spirituelle, théologique, mais aussi attaquent de façon plus directe des autorités comme l'Eglise catholique.

⁴ V. illustration p. 17, tirée de l'exemplaire de la BPU de Neuchâtel, cote ZU 323, t. VIII.

Ces deux collections peuvent être envisagées selon de multiples perspectives⁵. Ici, nous considérerons que les dizaines de milliers d'articles qu'elles réunissent chacune représentent des sortes de «coupes» dans la masse des discours savants de leur époque et de leur aire culturelle ; et que, par conséquent, les références à Rousseau et les allusions à ses œuvres, dans ces corpus, vont révéler la place que l'écrivain occupait alors dans les connaissances et les débats propres aux périodes et aux territoires culturels concernés. Ce qui s'ouvre ainsi, c'est une perspective particulière – très partielle certes, mais peu exploitée jusqu'à présent – sur la réception de Rousseau par ses contemporains⁶.

Se faire un nom...

L'enquête électronique a d'abord mis en évidence une question liée au nom même de Rousseau.

⁵ Voici quelques ouvertures bibliographiques, simplement indicatives des orientations actuelles de la recherche. Pour l'édition Diderot/D'Alembert, on pourra lire la récente tentative de Véronique Le Ru qui, sous le titre de *Subversives Lumières. L'Encyclopédie comme machine de guerre* (Paris, CNRS éd., 2007), cherche à documenter la façon dont l'œuvre agence des parcours de réflexion critique ; v. aussi Daniel Brewer et Julie Candler Hayes (éd.), *Using the Encyclopédie. Ways of knowing, ways of reading*, SVEC 2002:05, Oxford, Voltaire Foundation, 2002. Pour l'*Encyclopédie* d'Yverdon, on se reportera à l'ouvrage collectif suivant : Jean-Daniel Candaux et al. (éd.), *L'Encyclopédie d'Yverdon et sa résonance européenne. Contextes, contenus, continuités*, Genève, Slatkine, 2005. Pour un aperçu plus global des chantiers ouverts et à ouvrir sur ces objets : Alain Cernuschi, «La pratique concrète des encyclopédies. Quelques perspectives sur l'étude des encyclopédies des Lumières», in Marie Leca-Tsiomis (éd.), *Diderot, l'Encyclopédie et autres études. Sillages de Jacques Proust*, Ferney, CIEDS, 2009, p. 95-105 (à paraître).

⁶ En ce sens, on peut considérer cette étude comme un petit complément à l'ouvrage de référence de Raymond Trousson, *Jean-Jacques Rousseau jugé par ses contemporains*, Paris, Champion, 2000. V. aussi Pierre M. Conlon, *Ouvrages français relatifs à Jean-Jacques Rousseau, 1751-1799. Bibliographie chronologique*, Genève, Droz, 1981.

L'usage absolu du nom propre est l'indice le plus sûr de la célébrité. Or, Rousseau portait un nom assez répandu à l'époque, sous lequel d'autres auteurs s'étaient illustrés avant lui. Ce que révèle immédiatement une recherche plein texte dans les encyclopédies des Lumières avec «Rousseau» comme mot-clé, c'est que ce nom désignait alors en priorité le poète Jean-Baptiste Rousseau (1671-1741). On a oublié depuis longtemps la célébrité de cet écrivain qui, durant tout le XVIII^e siècle, a pour ainsi dire personnifié l'art de l'ode, comme Molière incarnait la comédie, La Fontaine la fable, Corneille, Racine et Voltaire la tragédie⁷. S'il n'est pas surprenant que dans les années 1750, où Jean-Jacques Rousseau ne fait que percer, le poète J.-B. Rousseau domine les références encyclopédiques⁸, il est peut-être plus étonnant de constater que, dans les deux décennies suivantes, la situation ne change pas vraiment⁹. En particulier, dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon, sur 78 articles contenant le nom «Rousseau», 47 renvoient au poète de la première moitié du siècle et non au Genevois¹⁰. Dans ce contexte où le nom propre utilisé seul évoque d'abord Jean-Baptiste, il est intéressant de noter les procédés que les rédacteurs d'articles encyclopédiques utilisent pour indiquer de qui ils parlent. «Rousseau» sans autre précision

⁷ Son portrait gravé à la tête de ses *Oeuvres* parues à Bruxelles en 1743 témoigne de ce prestige (v. illustration p. 9, tirée de l'exemplaire de la BPU de Neuchâtel, cote A 1042).

⁸ Pour les volumes I à VII, parus entre 1751 et 1757, 10 articles se réfèrent au poète contre quatre au Genevois, soit une proportion de 71 %. Signalons d'autres Rousseau encore : un abbé charlatan (art. CHARLATAN, *Medecine*) et un Guillaume Rousseau (art. EMPIRE DE GALILÉE, *Jurisprud.*).

⁹ Pour les volumes VIII à XVII de l'*Encyclopédie* parisienne, 26 références à Jean-Baptiste contre 15 à Jean-Jacques, soit 63 %. D'autres Rousseau encore apparaissent dans ces volumes, le signataire d'*Ordonnances des Eaux et Forêts* (art. PIÉ-CORNIER, *terme des Eaux & Forêts*) et l'auteur d'un traité de la viole (art. VIOLE, *Lutherie*).

¹⁰ Soit une proportion de 60 %. 37 sur 59 pour la série des volumes réguliers parus entre 1770 et 1775 (63 %), 10 sur 19 dans les volumes de *Supplément* de 1775/76 (53 %).

renvoie toujours au poète Jean-Baptiste¹¹ – qui a également droit aux formules laudatives comme «le célèbre Rousseau»¹² ou le «grand Rousseau»¹³. Pour Jean-Jacques, les encyclopédistes utilisent «M. Rousseau»¹⁴ (formule de politesse qui est d'usage régulier à l'époque pour parler d'un auteur vivant), ou alors ils ajoutent les initiales du prénom ou encore la précision «M. Rousseau de Genève»¹⁵.

Ces données suggèrent bien que Rousseau, au fond, devait moins se faire un nom qu'un prénom¹⁶! Peut-être est-ce pour cela que l'usage de l'appeler «Jean-Jacques» s'est installé. Au total, notre auteur est mentionné dans 59 articles différents des deux encyclopédies (22 articles de l'édition parisienne, 37 de celle d'Yverdon¹⁷). Comme Rousseau

¹¹ On relève une seule exception à cette règle, dans l'article BEAUX-ARTS du *Supplément d'Yverdon*, t. II, p. 251b et 262a – remarque qui suggère que la notoriété de Jean-Jacques commence à supplanter celle de Jean-Baptiste dès le milieu de la seconde moitié du XVIII^e siècle (v. aussi, dans les trois notes précédentes, la diminution progressive de la proportion des références au cours de ces décennies).

¹² P. ex. art. ODE (*Poésie lyriq.*), EP, XI, 347a, ou CHERON, *Elisabeth-Sophie*, (N), *Hist. Litt.*, EY, IX, 323a. (Bien que nous ayons travaillé à partir d'éditions électroniques, toutes nos citations ont été contrôlées sur les reprints des éditions originales : EP, pour *Encyclopédie* de Paris, correspond au reprint Fromann, Stuttgart-Bad Cannstatt, 1966 ; EY, pour *Encyclopédie* d'Yverdon, renvoie aux fac-similés disponibles dans l'édition électronique.)

¹³ Par exemple dans NÉOLOGISME, EP, XI, 95a.

¹⁴ Par exemple dans CANEVAS, EP, II, 597a.

¹⁵ Par exemple dans NOM (*Métaph. Gram.*), EP, XI, 199a ou dans ACADÉMIENS, (R), *Histoire de la philosophie ancienne*, EY, I, 172b.

¹⁶ Il le savait bien, d'ailleurs, lui qui en a joué par exemple dans une lettre à Voltaire de janvier 1750 (*Correspondance complète*, éd. Leigh [ci-après CC], n° 149, II, p. 123-124) et qui en parle dans l'un des fragments de *Mon Portrait* (*Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, 1959-1995 [ci-après OC], I, p. 1129).

¹⁷ Plus exactement 31 qui contiennent le nom de Rousseau, auxquels s'en ajoutent 6 où Rousseau est mentionné soit par une locution le désignant explicitement, soit par le titre d'une de ses œuvres.



J. Avel pinxit

G. P. Schmidt sculpit

Joannes Baptista Rousseau,
Natus Anno 1670.

Certior in nostro carmine vultus erit.
Mart. L. Ep. 84.

n'a commencé à être connu que dans les années 1750, il est difficile de s'appuyer sur ce nombre total de références pour mesurer sa notoriété. En revanche, il n'est pas sans pertinence de comparer dans la seule *Encyclopédie* d'Yverdon, soit dans les années 1770, le poids de sa présence avec celui d'autres auteurs encore vivants. Voltaire, par exemple, s'y trouve mentionné dans 134 articles – mais il est vrai qu'il publie depuis bien plus longtemps que Rousseau. C'est moins le cas de Buffon, par exemple, qui, lui, est pourtant présent dans 225 articles. D'Alembert lui-même est mentionné dans 75 articles. Bref, il semble bien que Jean-Jacques Rousseau n'est pas encore devenu dans ces années-là l'un des deux ou trois auteurs qui dominent tout le siècle.

Il est d'autant plus intéressant de suivre comment son image se construit et évolue entre 1751 et 1776, soit tout au long de ses années de production. Dans ce premier article, nous allons nous concentrer sur le seul corpus des articles parisiens.

Rousseau dans l'*Encyclopédie* de Paris

Rousseau est mentionné dans 22 articles et trois morceaux liminaires de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert, le plus souvent par son nom, trois fois par le seul titre d'une de ses œuvres. On peut distinguer une grande différence entre les sept premiers volumes, parus de 1751 à 1757, qui accompagnent pour ainsi dire la notoriété naissante du Genevois, et les dix suivants, parus ensemble en 1765. Dans les volumes des années 1750, les références à Rousseau sont peu nombreuses et exclusivement liées aux interventions des deux éditeurs, qui le mentionnent tantôt comme l'un de leurs collaborateurs, tantôt comme ami. Dans les articles de 1765, en revanche, les références se multiplient : en plus de Diderot lui-même, huit encyclopédistes différents renvoient à Rousseau et le citent, dans dix-huit entrées différentes. Il faut dire qu'entre-temps le Genevois avait publié quelques-unes de ses œuvres les plus marquantes.

La liste exhaustive des articles en question figure en annexe dans un tableau qui précise le volume, l'auteur, ainsi que le titre de l'œuvre de Rousseau mentionnée¹⁸. Ce tableau suggère d'abord une remarque intéressante du point de vue de l'histoire de l'*Encyclopédie*: on note en effet que les grands textes de Rousseau parus entre 1758 et 1762, de la *Lettre à D'Alembert* au *Contrat social*, ne font l'objet de références que depuis le volume XI, et qu'ils remplacent alors les œuvres mentionnées dans les volumes VIII et IX, en particulier le *Second Discours* (1755). Ce «retard» dans la prise en compte des textes de Rousseau du début des années 1760 laisse penser que les volumes encyclopédiques ont continué à être produits un à un, au moins au début de la période de clandestinité, et donc que les tomes VIII à X datent probablement, du moins pour l'essentiel de leur contenu, d'avant 1760.

Voyons d'un peu plus près quelles images de Rousseau transparaissent dans ces deux ensembles.

Deux visages contradictoires

Entre 1751 et 1757, c'est évidemment le Rousseau du *Premier Discours* et le musicographe encyclopédiste qui sont mis en avant par Diderot et D'Alembert. Et c'est d'emblée une figure paradoxale qui ressort.

Ainsi, dans un passage très connu du «Discours préliminaire» de l'*Encyclopédie*, à la fin de la seconde partie qui retrace une histoire des connaissances humaines, les éditeurs consacrent-ils un paragraphe entier au débat que Rousseau vient de soulever avec son premier *Discours*, couronné par l'Académie de Dijon en 1750 et paru début 1751:

Ce seroit peut-être ici le lieu de repousser les traits qu'un Ecrivain éloquent & philosophe* a lancé depuis peu contre les Sciences & les Arts, en les accusant de corrompre les mœurs. Il nous siéroit mal d'être de son sentiment à la tête

¹⁸ V. annexe 2, p. 48.

d'un Ouvrage tel que celui-ci ; & l'homme de mérite dont nous parlons semble avoir donné son suffrage à notre travail par le zèle & le succès avec lequel il y a concouru. Nous ne lui reprocherons point d'avoir confondu la culture de l'esprit avec l'abus qu'on en peut faire ; il nous répondroit sans doute que cet abus en est inséparable : mais nous le prierons d'examiner si la plupart des maux qu'il attribue aux Sciences & aux Arts, ne sont point dûs à des causes toutes différentes, dont l'énumération seroit ici aussi longue que délicate. Les Lettres contribuent certainement à rendre la société plus aimable ; il seroit difficile de prouver que les hommes en sont meilleurs, & la vertu plus commune : mais c'est un privilége qu'on peut disputer à la Morale même ; & pour dire encore plus, faudra-t-il proscrire les lois, parce que leur nom sert d'abri à quelques crimes, dont les auteurs seroient punis dans une république de Sauvages ? Enfin, quand nous ferions ici au désavantage des connaissances humaines un aveu dont nous sommes bien éloignés, nous le sommes encore plus de croire qu'on gagnât à les détruire : les vices nous resteroient, & nous aurions l'ignorance de plus.

* M. Rousseau de Genève, Auteur de la Partie de l'Encyclopédie qui concerne la Musique, & dont nous espérons que le Public sera très satisfait, a composé un Discours fort éloquent, pour prouver que le rétablissement des Sciences & des Arts a corrompu les mœurs. Ce Discours a été couronné en 1750 par l'Académie de Dijon, avec les plus grands éloges ; il a été imprimé à Paris au commencement de cette année 1751, & a fait beaucoup d'honneur à son Auteur.

(EP, I, xxxij)

Non seulement les éditeurs de l'*Encyclopédie* esquissent ainsi le plan complet d'une contre-argumentation par rapport aux thèses provocatrices de Rousseau, mais ils s'amusent aussi à souligner la position paradoxale d'un auteur qui tout à la fois dénonce le progrès des sciences et des arts comme moteur de la corruption des mœurs et consacre ses veilles à l'avancée de la connaissance rationnelle d'un art en rédigeant les articles musicaux de l'*Encyclopédie* – une œuvre toute dévouée aux progrès des savoirs.

Dans ces années conquérantes, les éditeurs ne manquent pas de soutenir régulièrement leur collaborateur dont ils valorisent le travail de musicographe. Dès le premier volume, au moment de présenter l'ensemble des rédacteurs de l'*Encyclopédie*, ils rappellent sa première

contribution à la réflexion musicale, sa *Dissertation* de 1743, en minimisant l'échec que son système de notation de la musique avait alors essuyé devant l'Académie des sciences¹⁹. D'Alembert, dans les «Avertissements des éditeurs» des tomes III et VI, défend Rousseau encyclopédiste contre des critiques, d'abord à propos du «bel article» ACCORD²⁰, et surtout en 1756 en réaction au pamphlet du compositeur et théoricien Jean-Philippe Rameau qui, dans *Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie*, s'en prenait à plusieurs articles du Genevois : l'éditeur fait alors l'éloge de Rousseau «qui joint à beaucoup de connaissances & de goût en Musique le talent de penser & de s'exprimer avec netteté, que les Musiciens n'ont pas toujours» (la pointe vise Rameau!), et il profite d'annoncer que son collaborateur prépare un *Dictionnaire de musique*²¹. L'éditeur mathématicien continue de défendre Rousseau contre Rameau, qui l'avait aussi attaqué entre-temps, dans ses propres articles de musique théorique du volume VII. Il n'y a pas là que solidarité entre encyclopédistes attaqués de front ; ce qui transparaît souvent

¹⁹ «M. ROUSSEAU de Genève, dont nous avons déjà parlé, & qui possède en Philosophe & en homme d'esprit la théorie & la pratique de la Musique, nous a donné les articles qui concernent cette Science. Il a publié il y a quelques années un Ouvrage intitulé, *Dissertation sur la Musique moderne*. On y trouve une nouvelle maniere de noter la Musique, à laquelle il n'a peut-être manqué pour être reçue, que de n'avoir point trouvé de prévention pour une plus ancienne.» (EP, I, xljj) Signalons ici que Rousseau lui-même, dans son article NOTES, *en Musique* (rédigé en 1749, mais qui ne paraîtra qu'en 1765), présente longuement son propre système de notation comme celui d'un auteur extérieur : «Plus récemment encore on a proposé un nouveau système dans un petit ouvrage intitulé *dissertation sur la musique moderne*, & publié en 1743 ; la simplicité de ce système nous invite à en rendre compte dans cet article» (EP, XI, 250a) ; suivent alors plus de trois colonnes au cours desquelles on relève des formules comme «M. Rousseau s'y prend autrement [que dans la notation ordinaire]», «L'Auteur du nouveau système [...] emploie le point, mais c'est autrement que dans la musique ordinaire», etc. (*ibid.*, 251a).

²⁰ EP, III, jx.

²¹ EP, VI, [j].

des lignes de D'Alembert, c'est une authentique admiration pour le penseur musicologue, dont il connaît les autres textes. Ainsi trouve-t-on sous sa plume une allusion élogieuse au principe d'«unité de mélodie dont M. Rousseau a si bien établi la nécessité dans la lettre sur la Musique françoise»²².

Diderot, de son côté, n'est pas en reste. Il réserve deux mentions très cordiales à Rousseau dans son article ENCYCLOPÉDIE (*Philosoph.*), cet extraordinaire texte de bravoure dans lequel, au cœur de l'entreprise (on est alors en 1755), il explicite les enjeux, les principes et les difficultés de l'aventure collective qu'il conduit. Au moment où il évoque les renvois entre articles et les rapprochements qu'ils peuvent suggérer entre diverses sciences, Diderot, à partir d'exemples précis, énumère quelques hypothèses qu'il soumet aux spécialistes, notamment à «[s]on collègue M. d'Alembert» pour des conjectures physiques et astronomiques ; la dernière développe le projet d'«étendre le petit art d'imprimer en caractères percés, à l'impression ou à la copie de la Musique» en un long paragraphe qu'il clôt ainsi : «J'abandonne le jugement de cette idée à mon ami M. Rousseau.»²³ Mais c'est surtout dans un passage où Diderot formule des règles pour une édition future et évoque l'importance d'être juste dans les éloges décernés aux auteurs que, soudain, sa plume se fait lyrique pour apostropher Rousseau :

Il faudroit singulierement se garantir de l'adulation. Quant aux éloges mérités, il y auroit bien de l'injustice à ne les accorder qu'à la cendre insensible & froide de ceux qui ne peuvent plus les entendre : l'équité qui doit les dispenser, le cédera-t-elle à la modestie qui les refuse ? L'éloge est un encouragement à la vertu ; c'est un pacte public que vous faites contracter à l'homme vertueux. Si ses belles actions étoient gravées sur une colonne, perdroit-il un moment de vûe ce monument imposant ? ne seroit-il pas un des appuis les plus forts qu'on

²² Art. FONDAMENTAL, *Musique moderne*, section BASSE FONDAMENTALE, EP, VII, 61b. Rappelons que la *Lettre sur la musique française* de Rousseau, publiée en 1753, avait mis le feu aux poudres en pleine Querelle des Bouffons.

²³ EP, V, 642d et 643a.

pût prêter à la foiblesse humaine; il faudroit que l'homme se déterminât à briser lui-même sa statue. L'éloge d'un honnête homme est la plus digne & la plus douce récompense d'un autre honnête homme: après l'éloge de sa conscience, le plus flatteur est celui d'un homme de bien. O Rousseau, mon cher & digne ami, je n'ai jamais eu la force de me refuser à ta louange: j'en ai senti croître mon goût pour la vérité, & mon amour pour la vertu. Pourquoi tant d'oraisons funebres, & si peu de panégyriques des vivans? (EP, V, 646a)

Une telle effusion dans un article encyclopédique peut surprendre, mais Diderot – comme Rousseau d'ailleurs – ne dissocie pas activité intellectuelle et subjectivité et aime à le faire voir.

Toutefois, on le sait, le ton est sur le point de changer entre ces deux frères qui vont devenir ennemis. *L'Encyclopédie* elle-même en témoignera. Mais avant de passer aux volumes de 1765, il faut encore se pencher sur un cas curieux.

L'article CANEVAS, dans le II^e volume, se réfère en effet à Rousseau, mais d'une façon inhabituelle: dans une addition au texte principal, après la marque «(B)» qui renvoie à Louis de Cahusac. Ce librettiste alors connu était responsable des articles sur l'opéra – matière à cheval entre la poésie dramatique, les techniques du spectacle et la musique. Le texte de Cahusac consacré au canevas, à cette forme particulière de collaboration entre musicien et poète, s'achevait par ces mots: «Le Poëte qui est en même tems Musicien, a dans ces sortes de découpures [c'est-à-dire de correspondances entre les fins de vers et les pauses musicales] un grand avantage sur celui qui n'est que Poëte» – phrase ponctuée de la signature mentionnée. Mais un paragraphe nouveau prolonge l'article: «Aussi, comme l'observe M. Rousseau, il y a bien des canevas dans nos operas qui, pour l'ordinaire, n'ont ni sens ni esprit, & où la prosodie Françoise se trouve ridiculement estropiée.»²⁴ Il s'agit là clairement d'une addition des éditeurs. Mais à quoi se réfèrent-ils lorsqu'ils citent Rousseau? L'hypothèse que nous avançons est qu'ils

²⁴ EP, II, 597a.

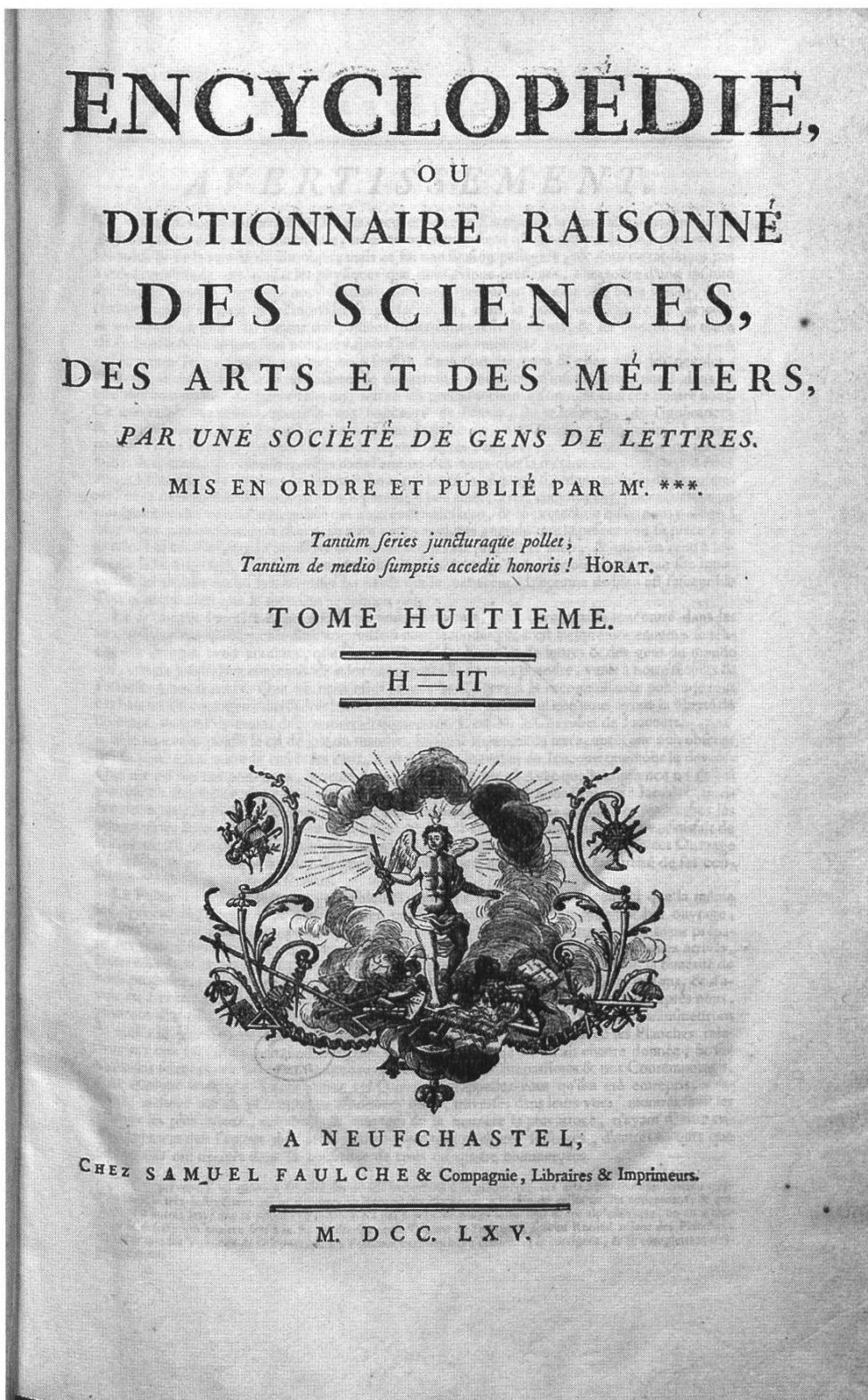
exploitent une partie de l'article que leur collaborateur leur avait probablement fourni pour ce mot «canevas», qu'ils n'ont pas gardé comme tel face au texte plus développé de Cahusac. Deux arguments plaident en faveur de cette hypothèse. Le premier s'appuie sur d'autres cas semblables de concurrence entre deux articles de même intitulé fournis par les deux encyclopédistes. Mais c'est à partir du III^e volume qu'on les repère, lorsque les éditeurs ont mis au point une façon de faire: ils composent un seul article en juxtaposant, voire combinant, les apports de Cahusac et Rousseau, ce qu'ils signalent en marquant chaque paragraphe de la signature de leurs deux collaborateurs²⁵; procédure moins lourde que dans CANEVAS, où ils se trouvaient sans doute face à un premier cas de doublet partiel. Le second argument qui confirme l'idée que les éditeurs se réfèrent à un article proposé par Rousseau est le fait que la phrase citée se retrouve quasi textuellement dans le très bref article CANEVAS de son *Dictionnaire de musique*, ouvrage qu'il a rédigé, on le sait, à partir du brouillon de ses articles encyclopédiques²⁶.

Le philosophe des chimères et des outrances

Dans les volumes de l'*Encyclopédie* parus en 1765, produits clandestinement après la condamnation officielle de l'entreprise par le Conseil d'Etat du Roi qui en a révoqué le privilège en mars 1759, l'image de Rousseau est tout autre que dans les premiers tomes. Evidemment, la rupture éclatante du Genevois avec le groupe des encyclopédistes, en particulier à travers sa *Lettre sur les spectacles* de 1758

²⁵ Ainsi l'article CHANSON, *Litt. & Mus.*, ne présente-t-il pas moins de huit sections différentes où alternent des paragraphes signés (B) et des paragraphes signés (S) (la marque de Rousseau) (*EP*, III, 139a-140b). V. aussi CHANT, *Musique*, CHŒUR, *en Musique*, CONCERT, *Musique*, etc.

²⁶ Cf. *OC*, V, 681.



dans laquelle il riposte à l'article GENÈVE de D'Alembert, y est pour quelque chose, puisqu'on ne trouve plus désormais ces soutiens amicaux des éditeurs qui marquaient si bien les liens de solidarité de l'équipe des premières années. Mais d'autres facteurs ont également joué un rôle déterminant. D'Alembert lui-même s'est retiré de l'entreprise et n'assure que le service minimum pour les matières qui le concernent. En revanche, d'autres collaborateurs apparaissent ou prennent du poids, qui n'ont pas connu Rousseau personnellement, ou l'ont simplement croisé, mais qui mesurent l'importance de ses œuvres, et par conséquent les citent et les discutent. Il faut dire surtout que Rousseau a produit au début des années 1760 quelques-uns de ses textes majeurs : son roman par lettres *Julie ou La Nouvelle Héloïse* en 1761, un des plus grands succès de librairie de tout le siècle ; et coup sur coup en 1762 *Du Contrat social* en avril et *Emile, ou de l'éducation* en mai – ce dernier écrit quasi immédiatement condamné à Paris, ce qui constraint Rousseau à l'exil.

Mais comme nous l'avions indiqué plus haut, la mutation de l'image de Rousseau dans l'*Encyclopédie* se fait en deux temps. Dans les volumes VIII et IX, les nouveaux textes du Genevois qui sont pris en compte remontent en fait aux années 1753/55 : on trouve notamment une mention du *Devin du village* dans l'article anonyme INTERMEDE (*Belles-lettres & Musique*)²⁷, et surtout deux développements importants autour du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*. C'est d'abord Diderot lui-même qui ajoute un intéressant parallèle entre Hobbes et Rousseau, à la fin de l'article HOBBISME, ou PHILOSOPHIE D'HOBBS (*Hist. de la Philos. anc. & moderne*) qu'il tirait par ailleurs de l'*Historia critica philosophiae* de Jakob Brucker (1742-44) :

La philosophie de M. Rousseau de Genève, est presque l'inverse de celle de Hobbes. L'un croit l'homme de la nature bon, & l'autre le croit méchant. Selon

²⁷ Sous la dénomination «Devin de village» (EP, VIII, 831a).

le philosophe de Genève, l'état de nature est un état de paix ; selon le philosophe de Malmesbury, c'est un état de guerre. Ce sont les lois & la formation de la société qui ont rendu l'homme meilleur, si l'on en croit Hobbes ; & qui l'ont depravé, si l'on en croit M. Rousseau. L'un étoit né au milieu du tumulte & des factions ; l'autre vivoit dans le monde, & parmi les savans. Autres tems, autres circonstances, autre philosophie. M. Rousseau est éloquent & pathétique ; Hobbes sec, austere & vigoureux. Celui-ci voyoit le trône ébranlé, ses citoyens armés les uns contre les autres, & sa patrie inondée de sang par les fureurs du fanatisme presbytérien, & il avoit pris en aversion le dieu, le ministre & les autels. Celui-là voyoit des hommes versés dans toutes les connaissances, se déchirer, se haïr, se livrer à leurs passions, ambitionner la considération, la richesse, les dignités, & se conduire d'une maniere peu conforme aux lumieres qu'ils avoient acquises, & il méprisa la science & les savans. Ils furent outrés tous les deux. Entre le système de l'un & de l'autre, il y en a un autre qui peut-être est le vrai : c'est que, quoique l'état de l'espece humaine soit dans une vicissitude perpétuelle, sa bonté & sa méchanceté sont les mêmes ; son bonheur & son malheur circonscrits par des limites qu'elle ne peut franchir. Tous les avantages artificiels se compensent par des maux ; tous les maux naturels par des biens. (*EP*, VIII, 240b-241a)²⁸

C'est le Rousseau des deux *Discours* qui est ici remis en perspective, dans une démarche critique consistant à reconduire les idées philosophiques des deux auteurs au contexte politique et culturel qu'ils ont connu, et qui aurait coloré leur vision de l'homme. En opposant la guerre civile anglaise dont Hobbes a été le témoin aux simples rivalités du milieu savant et cultivé français où Rousseau s'insère, Diderot peut renvoyer les deux philosophes dos à dos, comme deux penseurs systématiques et excessifs – «outrés» en un mot –, qui ont manqué de la hauteur nécessaire pour envisager l'humanité dans ses équilibres

²⁸ V. aussi Diderot, *Œuvres complètes*, t. VII («Encyclopédie III»), éd. critique et annotée présentée par John Lough et Jacques Proust, Paris, Hermann, 1976, p. 377-408 – édition qui indique en notes ce qui est repris de Brucker et ce que Diderot ajoute. Le passage cité est aux p. 406-407.

complexes. C'est avec ce résumé critique, qui met pourtant aussi en avant l'art de l'écrivain («éloquent et pathétique»), que Diderot prend pour ainsi dire congé de Rousseau dans l'*Encyclopédie*.

Mais, dans le même temps, de nouveaux collaborateurs se mettent à citer et commenter certaines œuvres clés du Genevois. Le premier d'entre eux est le grammairien Nicolas Beauzée (1717-1789), qui commence à écrire pour l'*Encyclopédie* à partir du volume VII, prenant le relais de César Chesneau Dumarsais, décédé en 1756. Ce sont bien sûr les passages du *Second Discours* de Rousseau concernant l'origine des langues qui retiennent l'attention de Beauzée. En fait, dans un premier développement de son important article LANGUE (*Gramm.*) intitulé «*Origine de la langue primitive*», l'encyclopédiste s'appuie sur les difficultés avouées par Rousseau devant la question d'une origine naturelle du langage humain pour défendre la thèse d'une origine divine. Voici le début du passage :

M. J. J. Rousseau, dans son *discours sur l'origine & les fondemens de l'inégalité parmi les hommes I. partie*, a pris pour base de ses recherches, cette supposition humiliante de l'homme né sauvage & sans autre liaison avec les individus même de son espece, que celle qu'il avoit avec les brutes, une simple co-habitation dans les mêmes forêts. Quel parti a-t-il tiré de cette chimérique hypothèse, pour expliquer le fait de l'origine des langues ? Il y a trouvé les difficultés les plus grandes, & il est contraint à la fin de les avouer insolubles. (*EP*, IX, 250b)

A partir de là, Beauzée cite *in extenso* les pages en question, sur près de trois colonnes²⁹, avant de conclure :

Il étoit difficile d'exposer plus nettement l'impossibilité qu'il y a à déduire l'origine des *langues*, de l'hypothèse révoltante de l'homme supposé sauvage dans les premiers jours du monde ; & pour en faire voir l'absurdité, il m'a paru important de ne rien perdre des aveux d'un philosophe qui l'a adopté [sic] pour y fonder l'inégalité des conditions, & qui malgré la pénétration & la subtilité

²⁹ Extrait qui correspond à *OC*, III, 146-151.

qu'on lui connoît, n'a pu tirer de ce principe chimérique tout l'avantage qu'il s'en étoit promis, ni peut-être même celui qu'il croit en avoir tiré. (*EP*, IX, 252a)

Mais Beauzée n'en reste pas là; il entend expliciter sa critique contre une pensée dont le caractère hypothétique lui paraît dangereux :

Qu'il me soit permis de m'arrêter un instant sur ces derniers mots. Le philosophe de Genève a bien senti que l'inégalité des conditions étoit une suite nécessaire de l'établissement de la société; que l'établissement de la société & l'institution du langage se supposoient respectivement, puisqu'il regarde comme un problème difficile, de discuter lequel des deux a été pour l'autre d'une nécessité antécédente plus considérable. Que ne faisoit-il encore quelques pas? Ayant vu d'une maniere démonstrative que les *langues* ne peuvent tenir à l'hypothèse de l'homme né sauvage, ni s'être établies par des moyens purement humains; que ne concluoit-il la même chose de la société? que n'abandonnoit-il entierement son hypothèse, comme aussi incapable d'expliquer l'un que l'autre? d'ailleurs la supposition d'un fait que nous savons par le témoignage le plus sûr, n'avoir point été, loin d'être admissible comme principe explicatif de faits réels, ne doit être regardée que comme une fiction chimérique & propre à égarer. (*Ibid.*)

Visiblement, le mode de pensée si audacieux du *Second Discours* – dans lequel Rousseau écarte «tous les faits», parce qu'ils sont nécessairement pris dans l'histoire des sociétés, pour pouvoir penser véritablement en termes d'origine et éclaircir ainsi, par «des raisonnemens hypothétiques et conditionnels», «la Nature des choses»³⁰ – ce mode de pensée révolte l'encyclopédiste aussi bien du point de vue d'une logique simple que par ses incidences idéologiques.

C'est un peu dans le même esprit que Beauzée exploite d'autres pages du *Second Discours* dans son article *NOM* (*Métaph. Gram.*), au volume XI. Il mentionne un débat concernant les premières nomenclatures: il s'agissait de savoir si les premiers noms inventés

³⁰ *OC*, III, 132-133.

désignaient des objets individuels, singuliers, ou s'ils avaient d'abord servi à distinguer des espèces, des groupes d'objets. Il montre que la position de l'abbé Girard, qui défendait cette dernière hypothèse, est confirmée par l'étymologie des noms propres dans toutes les langues connues, mais il ne manque pas de présenter le «système tout opposé» que soutenaient non seulement Rousseau, qu'il cite une première fois, mais aussi Diderot dans sa *Lettre sur les sourds et muets*, qu'il mentionne en parallèle; et il ne manque pas non plus de citer une seconde fois Rousseau lorsque celui-ci formulait une difficulté fondamentale à l'encontre du système de Girard³¹. Beauzée conclut dans le même sens qu'à l'article LANGUE, en renvoyant dos à dos (lui aussi!) deux théories fondées sur une hypothèse qu'il conteste: «quelque système de formation qu'on imagine en supposant l'homme né muet, on ne peut qu'y rencontrer des difficultés insurmontables, & se convaincre de l'impossibilité que les langues aient pû naître & s'établir par les moyens purement humains.»³²

De telles réactions, provenant d'un penseur par ailleurs remarquable³³, permettent de mieux mesurer le caractère profondément perturbateur de la démarche réflexive de Rousseau: le renversement de perspective qu'il opérait en radicalisant une pensée des origines naturelles était perçu par beaucoup de ses contemporains comme subversif.

Au total, le ton dominant des premiers volumes encyclopédiques parus en 1765 apparaît clairement offensif à l'encontre de la démarche philosophique de Rousseau. On pourrait penser que le *la* est ainsi donné pour toute la suite de l'entreprise. Or, il n'en est rien.

³¹ Passages du *Second Discours* cités par Beauzée: *OC*, III, 149-150.

³² *EP*, XI, 199a.

³³ V. p. ex. la place qu'il occupe dans Sylvain Auroux, *La Sémiotique des encyclopédistes*, Paris, Payot, 1979.

Une source de morceaux brillants et de réflexions ingénieuses

Dans les volumes ultérieurs de l'*Encyclopédie*, on assiste à une diversification des renvois à Rousseau : non seulement les collaborateurs de Diderot sont plus nombreux à s'y référer et prennent en compte de nouvelles œuvres du Genevois, mais on voit aussi qu'ils adoptent des modes de référence et des positions très diverses par rapport à elles.

La défection de D'Alembert et le fait que Diderot s'occupe aussi très activement des volumes de *Planches* ont permis au chevalier Louis de Jaucourt (1704-1780)³⁴ – protestant, médecin de formation, infatigable érudit à l'esprit philosophique – de prendre une place prépondérante dans la rédaction de l'*Encyclopédie*, dont il devient pour ainsi dire le nouveau co-éditeur et dont il finit par rédiger près de la moitié des articles dans les derniers volumes. C'est l'encyclopédiste qui cite le plus souvent Rousseau (à lui seul, près de la moitié des références dans les volumes de 1765 !). Il faut dire que sa démarche est différente de ce que nous avons vu jusqu'ici. Jaucourt ne cite pas pour discuter, voire contester, mais pour nourrir une matière donnée, voire simplement pour orner ses articles. Il puise ses extraits dans la *Lettre à D'Alembert sur les spectacles*, dans *Julie ou La Nouvelle Héloïse* et dans *Emile*. Les citations extraites de ces œuvres révèlent en fait une véritable technique d'érudit, que Jaucourt a utilisée avec bien d'autres auteurs : il a visiblement lu la plume à la main et collecté des corpus de citations par sujets. Mais le plus intéressant de notre point de vue est que chacune de ces citations donne une image positive de Rousseau³⁵.

³⁴ De nombreuses sources indiquent, de façon erronée, 1779 comme date de décès de Jaucourt. Sur ce point, voir John Lough, «Louis, chevalier de Jaucourt (1704-1780), a biographical sketch», in *Essays presented to C.M. Girdlestone*, Newcastle-on-Tyne, 1960, p. 212.

³⁵ Signalons que Jaucourt a rencontré Rousseau, au moins occasionnellement, et qu'il semble l'avoir apprécié. On sait par exemple qu'il a accompagné Tronchin, avec qui il

C'est *La Nouvelle Héloïse* en particulier qui lui sert de réserve de petits morceaux de bravoure ou de maximes bien senties. Ainsi, lorsqu'il rédige l'article VAUD, PAYS DE (*Géog. mod.*), il a le souci de compléter de sèches informations topographiques et historiques par un morceau plus littéraire et pittoresque, qu'il sait trouver dans une lettre du roman de Rousseau ; il ajoute en guise de référence : «On connaît à cette peinture, brillante & vraie, l'Auteur d'Emile, d'Héloïse, & de l'Egalité des conditions.»³⁶ A la fin de l'article TEMPÉRANCE (*Morale*), il prélève quelques lignes d'une longue lettre de Saint-Preux à Milord Edouard décrivant la vie de Julie et de M. de Wolmar à Clarens. Voici le passage tel que Jaucourt le présente :

Quant aux autres appétits sensuels opposés à la *tempérance*, je n'apporterai que la seule réflexion de M. J. J. Rousseau, sur le peu de sagesse qu'il y a de s'y livrer. «Puisque la vie est courte, dit-il, c'est une raison de dispenser avec économie sa durée, afin d'en tirer le meilleur parti qu'il est possible. Si un jour de satiété nous ôte un an de jouissance, c'est une mauvaise philosophie d'aller jusqu'où le désir nous mene, sans considérer si nous ne serons point plus tôt au bout de nos facultés que de notre carriere, & si notre cœur épuisé ne mourra point avant nous. Il arrive que ces vulgaires epicuriens toujours ennuyés au sein des plaisirs, n'en goûtent réellement aucun. Ils prodiguent le tems qu'ils pensent économiser, & se ruinent comme les avares, pour ne savoir rien perdre à propos». (*EP*, XVI, 59ab)

Or, lorsqu'on se reporte à la lettre en question, on s'aperçoit qu'il s'agit là d'un discours de Julie que Saint-Preux rapporte à son correspondant ! Voici le début du passage :

avait fait des études de médecine, lors d'une visite de celui-ci à Rousseau en 1756 (*Confessions*, *OC*, I, 397; *CC*, n° 388 et n. a, III, p. 289). M^{me} Dupin, dans une lettre à Rousseau de décembre 1762, lui transmet les compliments du Jaucourt «de l'encyclopédie» et lui dit «Combien il avoit regretté [son] départ» (*CC*, n° 2389, XIV, p. 203).

³⁶ *EP*, XVI, 861b, citant un extrait de la lettre 17 de la IV^e partie du roman (*OC*, II, 515-516).

Ce qui me paroît le plus singulier dans sa tempérance [celle de Julie], c'est qu'elle la suit sur les mêmes raisons qui jettent les voluptueux dans l'excès. La vie est courte, il est vrai, dit-elle ; c'est une raison d'en user jusqu'au bout, et de dispenser avec art sa durée afin d'en tirer le meilleur parti qu'il est possible. [...] (*La Nouvelle Héloïse*, V^e partie, lettre II; *OC*, II, 542)

On le voit, Jaucourt a effacé toute trace de fiction et a transformé cette morale que l'écrivain avait su mettre en scène dans le roman en une maxime rousseauiste – non sans retoucher quelques mots au passage (on aura noté en particulier la transformation d'un «art» de la durée vécue en une «économie» du temps !). Ce faisant, il présente Rousseau comme un moraliste digne de nourrir les réflexions d'un encyclopédiste.

Jaucourt va même, parfois, jusqu'à créer des entrées du dictionnaire pour pouvoir placer une citation de Rousseau. On trouve en effet un article SYMÉTRIE *des plantations* (*agricult. décor.*), qui n'est composé que d'un renvoi à l'article PLANTATION et d'une citation extraite une fois encore de *La Nouvelle Héloïse*, introduite de la façon suivante : «J'ajoute avec M. J. F. [sic] Rousseau, que l'homme de goût, capable d'envisager les choses dans le grand, ne s'attache pas à la symétrie *des plantations*, parce que cette symétrie est ennemie de la nature & de la variété [...]»³⁷. D'autres fois, les liens entre le sujet de l'article et celui de la citation sont indirects. Ainsi, après une discussion érudite et politique sur la portée des saturnales chez les Romains, Jaucourt glisse-t-il une réflexion plus générale sur l'égalité des conditions qu'il extrait de la lettre où Saint-Preux décrit l'organisation de la petite société de Clarens au moment des vendanges ; il est vrai que Saint-Preux faisait alors lui-même une comparaison avec les saturnales³⁸.

³⁷ EP, XV, 735b, citant la lettre 11 de la IV^e partie du roman (*OC*, II, 482-483), de Saint-Preux. Jean Deprun a noté une variante significative dans la citation de Jaucourt, autour du mot «inquiétude» que l'encyclopédiste ne reprend pas (v. *Philosophie de l'inquiétude en France au XVIII^e siècle*, Paris, Vrin, 1979, p. 231, n. 28, qui concerne une citation du chap. III, «Métaphysique des jardins», p. 51).

³⁸ Cf. EP, XIV, 694a, avec la lettre 7 de la V^e partie (*OC*, II, 608).

D'autres œuvres de Rousseau nourrissent aussi les articles de Jaucourt, mais dans des proportions bien moindres. Ainsi *Emile* ne donne-t-il lieu qu'à une courte citation allusive, qui sert à souligner l'absence de goût des inscriptions latines officielles apposées sur les monuments français modernes – c'est à un détour de son long article PARIS (*Géog. mod.*) :

L'hôtel de Vendôme étoit autrefois au lieu que l'on appelle aujourd'hui *la place de Vendôme*: cette place est de 78 toises de largeur, & 86 de profondeur. La statue équestre de Louis XIV. est posée au milieu sur un piédestal de marbre fort élevé, où sont autour du piédestal quatre inscriptions composées par l'académie des Belles-Lettres, pour-lors des médailles, mais elles ne sont pas modelées sur le bon goût de la Grèce & de Rome. Notre style lapidaire avec son enflure n'est bon qu'à souffler des nains, dit ingénieusement M. J. J. Rousseau. (*EP*, XI, 948b)³⁹

La phrase de Rousseau avec son tour “ingénieux” ne semble être là que pour prolonger élégamment la critique de Jaucourt à l'encontre de la petite Académie.

L'usage de la citation ponctuelle, plus ou moins ornementale, se retrouve sous la plume d'autres encyclopédistes, comme celle du nouveau disciple de Diderot, Jacques-André Naigeon (1738-1810). Dans son article RICHESSE (*Philosoph. morale*), le jeune Naigeon justifie un raisonnement sur les motifs qui ont poussé Anaxagore à renoncer aux richesses par une phrase tirée de Rousseau, qu'il introduit ainsi : «Car selon la remarque judicieuse d'un célèbre auteur moderne, *par-tout la sensation de mal faire, augmente avec la facilité*. Lettre de M. Rousseau de Genève à M. d'Alembert, p. 145, édit. d'Amst. 1758.»⁴⁰ Citation d'appui, donc, qui institue Rousseau en écrivain faisant autorité. Dans le même article, Naigeon renvoie aussi à *Emile*,

³⁹ Jaucourt prélève ici une phrase du IV^e livre d'*Emile* (*OC*, IV, 675).

⁴⁰ *EP*, XIV, 375a [*sic*, pour 275a]. Pour la phrase citée, v. *OC*, V, 73.

mais cette fois sans citer le texte. L'encyclopédiste discute l'idée que la richesse expose aux querelles et aux procès et étaye son propos par un échange entre Socrate et Criton ; il complète alors la référence bibliographique du passage rapporté par une suggestion de lecture : « Voyez les choses mémorables de Socrate [41], liv. II. vers la fin, & conférez ce que dit M. Rousseau de Geneve dans son *Emile*, liv. IV. pag. 164, 165, édit. de Hollande. »⁴² Libre donc au lecteur de suivre la piste indiquée par Naigeon. Si l'on se réfère au passage qu'il mentionne⁴³, on s'aperçoit qu'il s'agit une fois de plus d'une citation d'appui (elle fournit un exemple de la manière dont la richesse entraîne jalouse et querelles).

Ce qui frappe aussi dans ces renvois à Rousseau, c'est leur association fréquente avec des références antiques. On retrouve ce trait dans une citation de l'article VENERIE. La plus grande partie de ce long article est due à « *M. VINFRAIS l'aîné, de la veneerie du roi* »⁴⁴ et débute par un « *Eloge historique de la chasse* »⁴⁵. Vinfras a entièrement fondé cet

⁴¹ Il s'agit d'un ouvrage de Xénophon. Il en existait notamment une édition parue à Amsterdam en 1758, « traduite en François par Fr. Charpentier ».

⁴² EP, XIV, 374b [*sic*, pour 274b], note (f).

⁴³ Pour le passage visé, v. OC, IV, 688-689, extrait de la longue digression sur la richesse qui termine le livre IV d'*Emile*. Mes vifs remerciements à Maryse Schmidt-Surdez, conservatrice des manuscrits de la BPU de Neuchâtel, qui m'a permis de retrouver le passage à l'endroit où Naigeon le désigne dans une des nombreuses éditions de l'*Emile* de 1762 (« Tome Second. Premiere Partie, Selon la Copie de Paris, Avec Permission tacite pour le Libraire »; cote 1R 6349 à la BPU de Neuchâtel; édition qui correspond à l'édition hollandaise de Néaulme : v. OC, IV, 1862 et 1865-1866). Il est intéressant de noter que ce volume se termine par une « Table des matières » (p. 229-243) qui contient une entrée « *Riches* », avec différentes sous-rubriques, dont : « Ce qu'ils devroient faire pour jouir réellement de leurs richesses » et « Toujours enuyés », renvoyant aux pages mentionnées par Naigeon.

⁴⁴ C'est la signature explicite de cet article (EP, XVI, 953b), seule contribution de Vinfras à l'*Encyclopédie*.

⁴⁵ EP, XVI, 916b-953b (section *Eloge historique de la chasse* : 916b-918b).

éloge sur le témoignage des Anciens. Pourtant, de façon plutôt surprenante, on y découvre une citation de Rousseau pour ainsi dire coincée entre un développement sur Xénophon et un autre sur les Spartiates :

La chasse, dit M. Rousseau, *Emile*, t. III. p. 228 [46], endurcit le cœur aussi bien que le corps. «On a fait Diane ennemie de l'amour, & l'allégorie est très-juste, les langueurs de l'amour ne naissent que dans un doux repos, un violent exercice étouffe les sentimens tendres : dans les bois, dans les lieux champêtres, l'amant, le chasseur sont si diversement affectés, que sur les mêmes objets, ils portent des images toutes différentes ; les ombrages frais, les bocages, les doux asyles du premier, ne sont pour l'autre que des viandis, des forts, des remises ; où l'un n'entend que rossignols, que rameges, l'autre se figure les cors & les cris des chiens ; l'un n'imagine que dryades & nymphes, l'autre que piqueurs, meutes & chevaux.» Lycurgue & Agesilas portoient singulièrement leur attention à ce que leurs veneurs fussent bien traités à leur retour de chasse. Les Spartiates aimoient les parties de chasse [...] (EP, XVI, 917ab)

L'insertion du passage de Rousseau dans l'accumulation de données tirées de l'Antiquité avec lesquelles il n'a guère de rapport (si ce n'est l'allusion à Diane⁴⁷) donne l'impression d'un collage très gauche. Sans doute ces phrases d'*Emile* ont-elles retenu l'attention de Vinfrain par leur jeu d'oppositions de vocabulaire et leurs balancements si efficaces et amusants, dont il a souhaité orner son article.

Cette accumulation de citations courtes insérées dans des articles encyclopédiques appelle une remarque. Il est intéressant de souligner

⁴⁶ Cette référence vaut pour l'ensemble des éditions in-8° et in-12 d'*Emile* publiées en 1762 par Nicolas-Bonaventure Duchesne, à Paris, sous le couvert de l'adresse typographique de Jean Néaulme, tantôt à La Haye, tantôt à Amsterdam (v. *OC*, IV, 1863-1865 et 1867-1868). Le passage cité est aux p. 228-229 (= *OC*, IV, 644-645). (Mes vifs remerciements à M. Charles Wirz qui m'a aimablement fourni ces informations.)

⁴⁷ Dans le passage sur Xénophon, Vinfrain signale que le militaire et historien grec avait fait bâtir «une chapelle à Diane» (917a), mais la suite de son développement concerne la chasse comme exercice formant les meilleurs soldats ; la relation avec le passage de Rousseau est extrêmement ténue...

que le style de Rousseau favorisait une telle pratique : comme le rappelait récemment Bronislaw Baczkó, la façon que le Genevois avait de formuler ses idées sous forme de maximes générales et de petits développements autonomes faisait que ses œuvres se prêtaient particulièrement bien à des extractions ponctuelles⁴⁸. Dans les mêmes années, d'ailleurs, les compilateurs n'ont pas manqué d'exploiter le filon et ont produit des volumes entièrement composés de citations extraites des textes de Rousseau : Formey propose en 1763 *L'Esprit de Julie, ou Extrait de La Nouvelle Héloïse*; Laporte produit coup sur coup *Les Pensées de J. J. Rousseau* la même année, et *Esprit, Maximes, et Principes de M. Jean-Jacques Rousseau* l'année suivante⁴⁹. Les choix de Formey dans *La Nouvelle Héloïse*, par exemple, recoupent ceux de Jaucourt ; le passage sur la chasse retenu par Vinfrain se retrouve dans *Les Pensées*. On peut affirmer toutefois que ces volumes d'extraits n'ont pas servi d'intermédiaire pour les collaborateurs de Diderot ; d'abord pour des raisons de date : compilateurs et encyclopédistes travaillent en parallèle ; ensuite parce que ceux-ci donnent leurs références (au moins au titre de l'ouvrage de Rousseau qu'ils citent) alors que ceux-là ne les mentionnent jamais ; enfin parce que, lorsqu'on compare les citations communes, on constate que les variantes textuelles

⁴⁸ « Rousseau adopte volontiers un style – et ce serait là une étude à faire – qui est voisin de l'écriture des maximes. Les phrases sont construites de telle manière qu'elles peuvent servir de maximes, qu'on va retrouver ensuite sous forme de citations. » (« Un héritage éclaté. Entretien avec Bronislaw Baczkó » (propos recueillis par Gauthier Ambrus), *Europe*, n° 930, oct. 2006, p. 41).

⁴⁹ Jean-Henri-Samuel Formey, *L'Esprit de Julie, ou Extrait de La Nouvelle Héloïse, ouvrage utile à la société, et particulièrement à la jeunesse*, à Berlin, chez Jean Jasperd, 1763, iv-236 p.; [Joseph de Laporte], *Les Pensées de J. J. Rousseau, citoyen de Genève*, à Amsterdam, 1763, xij-408 p.; [Joseph de Laporte], *Esprit, Maximes, et Principes de M. Jean-Jacques Rousseau, de Genève*, à Neuchâtel, et en Europe, chez les Libraires associés, 1764, 464 p. (i-xxiv, 25-464). Ce dernier ouvrage contient l'un des premiers portraits gravés de Rousseau diffusé en frontispice (v. illustration p. 31, tirée de l'exemplaire de la BPU de Neuchâtel, cote 1R 6495).

des compilateurs ne sont pas reproduites dans l'*Encyclopédie*, ou à l'inverse que l'encyclopédiste s'écarte du texte de Rousseau alors que les compilateurs en restent plus proches. C'est plutôt la similitude de la démarche et des sélections opérées qui est significative : elle témoigne d'une technique de travail très semblable entre compilateurs et encyclopédistes, et surtout d'une attention très similaire aux formules et développements rousseauistes les plus élégamment travaillés.

Au total, dans les derniers volumes de l'*Encyclopédie*, les citations ponctuelles de référence représentent le régime dominant par lequel les encyclopédistes renvoient à Rousseau.

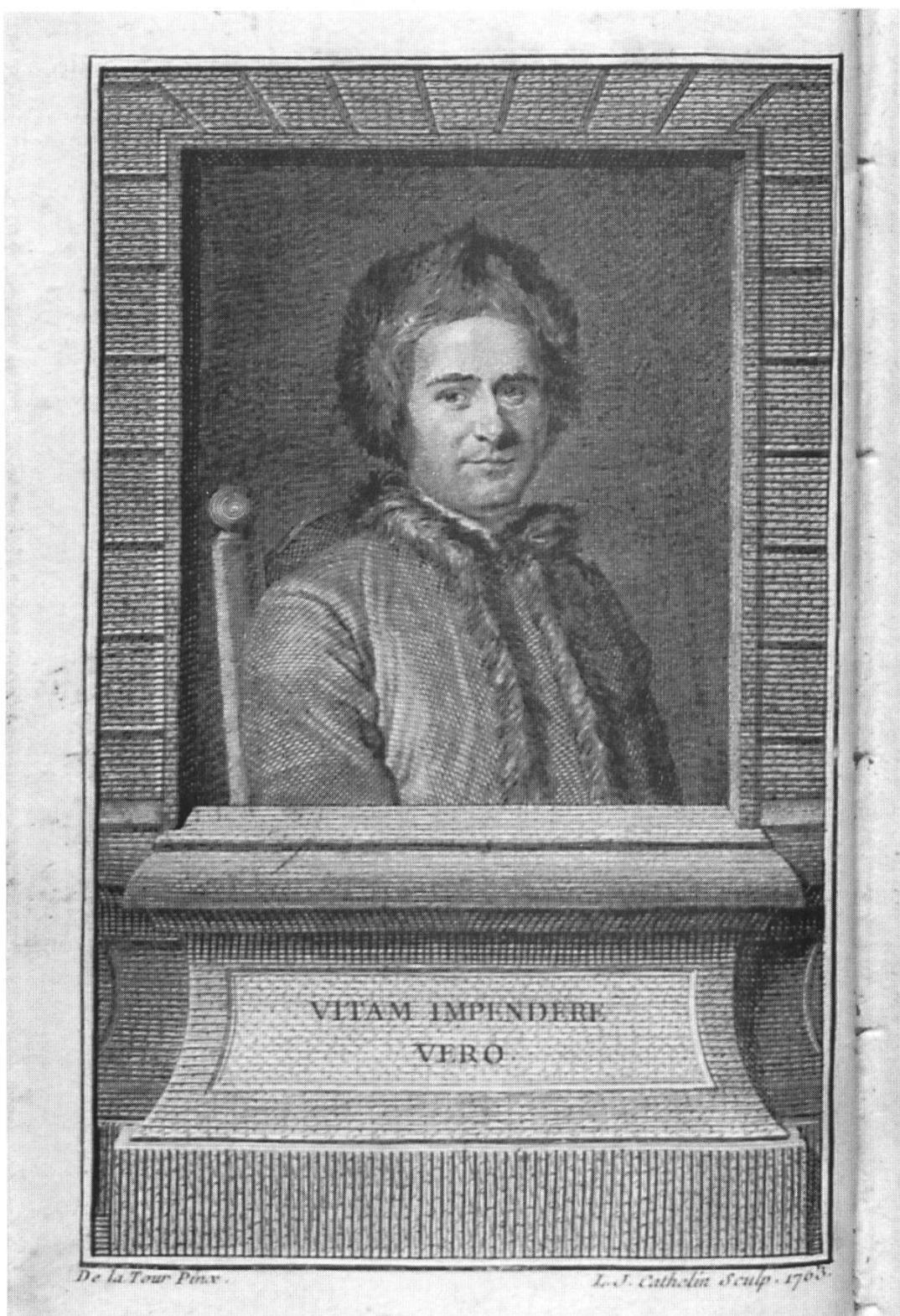
On trouve aussi, cependant, quelques rares articles qui vont plus loin et engagent une vraie discussion avec certaines thèses du Genevois, tantôt pour les contester, tantôt – plus souvent – pour les confirmer ou les prolonger.

Un auteur de référence

Si Jaucourt s'est beaucoup illustré dans l'usage ornemental de Rousseau, il ne s'y est pas cantonné. D'autres renvois qu'il fait à ses œuvres dans l'*Encyclopédie* indiquent une relation plus profonde avec l'auteur.

Ainsi propose-t-il un éloge de *La Nouvelle Héloïse* dans son article ROMAN (*Fictions d'esprit*). Après avoir déploré combien les romans français de «ce siècle» «sont ou des productions dénuées d'imagination, ou des ouvrages propres à gâter le goût, ou ce qui est pis encore, des peintures obscènes dont les honnêtes gens sont révoltés», l'encyclopédiste commence par chanter les louanges de la nouvelle école romanesque anglaise :

les Anglois ont heureusement imaginé depuis peu de tourner ce genre de fictions à des choses utiles; & de les employer pour inspirer en amusant l'amour des bonnes mœurs & de la vertu, par des tableaux simples, naturels & ingénieux, des événemens de la vie. C'est ce qu'ont exécuté avec beaucoup de gloire & d'esprit, MM. Richardson & Fielding. (EP, XIV, 342a)



Jaucourt enchaîne alors avec une sorte de programme littéraire : il en appelle à un roman à la fois instructif et captivant, qui évite l'écueil d'une idéalisation décourageante, et dont la force repose, en fait, sur la personnalité de l'écrivain – programme qui se révèle être celui-là même du roman de Rousseau :

Les *romans* écrits dans ce bon goût, sont peut-être la dernière instruction qu'il reste à donner à une nation assez corrompue pour que tout autre lui soit inutile. Je voudrois qu'alors la composition de ces livres ne tombât qu'à d'honnêtes gens sensibles, & dont le cœur se peignît dans leurs écrits, à des auteurs qui ne fussent pas au-dessus des foiblesses de l'humanité, qui ne démontrassent pas tout d'un coup la vertu dans le ciel hors de la portée des hommes ; mais qui la leur fissent aimer en la peignant d'abord moins austere, & qui ensuite du sein des passions, où l'on peut succomber & s'en repentir, sçussent les conduire insensiblement à l'amour du bon & du bien. C'est ce qu'a fait M. J. J. Rousseau dans sa nouvelle Héloïse. (*EP*, XIV, 342ab)

Quant à son article PUDEUR (*Morale*), il est presque entièrement nourri des célèbres développements de la *Lettre à D'Alembert* sur la question. On voit Jaucourt relayer l'argumentaire rousseauiste tout en l'assumant. Témoin, une formule du type (je souligne) : « Pourquoi [...] ce qui n'est pas honteux à l'homme le seroit-il à la femme ? pourquoi l'un des deux sexes se feroit-il un crime de ce que l'autre se croit permis ? *Je réponds encore avec M. Rousseau*, que les conséquences ne sont pas les mêmes des deux côtés. [...] »⁵⁰ Jaucourt va même jusqu'à s'approprier certaines phrases du Genevois : « J'ajoute enfin qu'ainsi l'a voulu la nature ; c'est un crime d'étouffer sa voix. »⁵¹ C'est marquer une véritable adhésion à la pensée de Rousseau.

⁵⁰ *EP*, XIII, 553a ; l'article reprend assez fidèlement le développement qu'on peut lire *OC*, V, 77-78.

⁵¹ *Ibid.* Le « J'ajoute enfin que » permet à Jaucourt d'économiser une phrase (je souligne ce qu'il supprime dans la *Lettre à D'Alembert*) : « *Quand ces importantes considérations nous manqueroient, nous aurions toujours la même réponse à faire, et toujours elle seroit sans replique.* Ainsi l'a voulu la nature ; c'est un crime d'étouffer sa voix », *OC*, V, 78).

Cette adhésion fut d'ailleurs la cause d'une censure interne. Par une lettre de Diderot et un article de Grimm dans la *Correspondance littéraire*, on savait depuis longtemps que les dix derniers volumes de l'*Encyclopédie* avaient fait l'objet de coupes de la part de l'éditeur imprimeur Le Breton; en découvrant les épreuves censurées, D. H. Gordon et N. L. Torrey ont pu reconstituer l'état initial de nombreux articles caviardés⁵². Or, un des rares cas de suppression complète d'un article concerne Jaucourt et Rousseau :

RELIGION PROTESTANTE, (*Théolog. chrétienne*). « C'est cette religion raisonnable et sainte, qui loin d'abrutir l'homme, l'ennoblit et l'eleve, qui ne favorisant ni l'impiété ni le fanatisme, permet d'être sage et de croire, d'être humain et pieux tout-à-la-fois. » Voilà la définition que M. J.J. Rousseau donne de cette *religion* dans ses ouvrages. (D.J.)⁵³

L'exclusion de ce bref article par Le Breton⁵⁴ révèle la lecture en creux que les catholiques sourcilleux en faisaient! Partant, sa force polémique. En se contentant de la citation – qu'il avait extraite une nouvelle fois de *La Nouvelle Héloïse*⁵⁵ – pour remplir l'article qu'il

⁵² Pour l'ensemble de ce dossier: Douglas H. Gordon et Norman L. Torrey, *The Censoring of Diderot's Encyclopédie and the Re-established Text*, New-York, Columbia University Press, 1947.

⁵³ *Op. cit.*, p. 78. Gordon et Torrey indiquent que l'article figurait sur les épreuves de l'*EP*, XIV, 88 ; il complétait donc tout un ensemble d'entrées RELIGION (l'article de tête figure à la page 78 du tome XIV).

⁵⁴ Notons en passant que les autres articles entièrement supprimés par cette censure interne concernaient également la question religieuse : SECTES DU CHRISTIANISME et THÉOLOGIE SCHOLASTIQUE (celui-ci de Jaucourt) (*op. cit.*, p. 81-83 et 84-89); de même, une contribution de l'abbé Morellet sur la théologie a été totalement rayée (p. 89-95).

⁵⁵ Partie VI, lettre XI : longue lettre de Wolmar racontant à Saint-Preux la mort de Julie. La définition, fidèlement reproduite, est celle de Julie elle-même, au cours de l'«entretien paisible» (*OC*, II, 723) où elle fait une sorte de bilan de sa vie («Elle vanta l'avantage d'avoir été élevée dans une religion raisonnable [...]» *ibid.*, 724).

signait, Jaucourt indiquait clairement que la définition de Rousseau lui paraissait complète et suffisante ; on peut donc penser que le protestant qu'il était y adhérait pleinement. A travers elle, Rousseau devait apparaître dans l'*Encyclopédie* comme une sorte de porte-parole de la religion protestante...

Un autre protestant traite aussi Rousseau comme auteur de référence, dans l'article TOLÉRANCE (qui, lui, n'a été que très partiellement censuré par l'éditeur imprimeur).

On s'attendrait à ce que l'*Encyclopédie* ait réservé un traitement très soigné à l'entrée TOLÉRANCE – mot si emblématique de la pensée des Lumières. D'ailleurs le désignant de l'article (cette indication en italique qui précise le domaine de connaissance concerné par le mot vedette) annonce un statut central. Au lieu de ne mentionner qu'un domaine, le désignant de TOLÉRANCE ressemble aux désignants caractéristiques des articles centraux consacrés à une science donnée. Ceux-ci prenaient la forme d'un cheminement dans le système des connaissances⁵⁶. Le désignant de TOLÉRANCE semble adopter la même démarche dans la mesure où son point de départ se réfère à son tour à l'ordre encyclopédique, c'est-à-dire à cette organisation d'ensemble des connaissances qui servait de table d'orientation générale à l'entreprise encyclopédique ; en revanche, la suite n'est plus un cheminement, mais ce qu'on pourrait appeler un déploiement : «(*Ordre encyclop. Théolog. Morale, Politiq.*)»⁵⁷ – déploiement qui balise l'ampleur de la notion. C'est une façon tout à fait originale dans l'*Encyclopédie* d'annoncer un article nodal, et l'on pourrait s'attendre que Diderot ait eu le souci d'en confier la rédaction à un proche ou à un contributeur important. Or, l'auteur de l'article – nommément désigné à la fin («*Cet*

⁵⁶ Ainsi par exemple l'article BOTANIQUE est-il muni du désignant suivant : «(*Ordre encyclop. Entendement. Raison. Philosophie ou Science. Science de la nature. Physique générale, particulière. Botanique.*)» (EP, II, 340b).

⁵⁷ EP, XVI, 390a.

article est de M. ROMILLI le fils») – est un quasi-inconnu, collaborateur très épisodique, le jeune pasteur genevois Jean-Edme Romilly (1739-1779); on ignore comment il a été recruté : peut-être son père a-t-il joué un rôle ?⁵⁸ Les travaux de Gordon et Torrey signalés tout à l'heure révèlent que le texte de Romilly a remplacé une contribution plus ancienne de Jaucourt sur le même sujet⁵⁹.

C'est à ce pasteur et à cet article que l'on doit l'unique référence au *Contrat social* dans toute l'*Encyclopédie*. Référence qui ne vise pas le cœur du traité de Rousseau, puisque Romilly ne se rapporte en fait qu'au tout dernier chapitre du *Contrat*, le chapitre VIII du livre IV : «De la religion civile». Mais il lui donne le statut d'une sorte de matrice de pensée dont il tire des développements personnels. Le jeune pasteur, dans la seconde partie de son article, traite d'une question exposée : «les devoirs des souverains, relativement aux sectes qui partagent la société». Or, il annonce : «Dans une matière aussi délicate, je ne marcherai point sans autorité ; & dans l'exposition de quelques principes généraux, on verra sans peine les conséquences qui en découlent.»⁶⁰ Suit un exposé divisé en plusieurs points numérotés. Dans les deux premiers, Romilly établit une distinction radicale entre l'Etat et l'Eglise, entre la vie en société et «la vie à venir», entre l'ordre civil, qui requiert obéissance, et le religieux, fondé sur la persuasion, sur le sentiment personnel et donc sur la liberté de chacun. Ces principes limitent par conséquent les droits des souverains sur la religion de leurs

⁵⁸ J.-E. Romilly signe par ailleurs l'article VERTU (*Ord. encyclop. Mor. Polit.*), dans le même volume. Il est le fils de l'horloger genevois Jean Romilly. Celui-ci, établi à Paris, était ami de Rousseau, et collaborait à l'*Encyclopédie* depuis le VII^e volume (il rédigera au total une douzaine d'articles relatifs à l'horlogerie).

⁵⁹ Gordon et Torrey, *The Censoring of Diderot's Encyclopedie*, *op. cit.*, p. 95-106. Il ne s'agit pas là d'une censure, puisqu'une note marginale indique : «? [Rayez] cet art. Il est en faible la repetit. du 1^{er} et fait double employ : d'ailleurs consenti par M. Did.» (p. 95).

⁶⁰ EP, XVI, 393b pour les deux citations.

sujets, objet du troisième point, hautement exposé. C'est à ce moment que Romilly s'appuie sur Rousseau :

III. Expliquons-nous donc librement, & empruntons le langage de l'auteur du contrat social. Voici comme il s'explique sur ce point. «Le droit que le pacte social donne au souverain sur les sujets, ne passe point les bornes de l'utilité publique ; les sujets ne doivent donc compte au souverain de leurs opinions, qu'autant que ces opinions importent à la communauté. Or il importe bien à l'état que chaque citoyen ait une religion qui lui fasse aimer ses devoirs ; mais les dogmes de cette religion n'intéressent l'état, ni ses membres, qu'autant qu'ils se rapportent à la société. Il y a une profession de foi purement civile, dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentimens de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen, ni sujet fidèle, sans pouvoir obliger personne à les croire ; il peut bannir de l'état quiconque ne les croit pas, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois de la justice, & d'immoler au besoin sa vie à son devoir». (*EP*, XVI, 394a ; cf. *OC*, III, 467-468)

La citation n'est pas totalement fidèle (Romilly supprime en particulier une phrase de Rousseau qui soulignait une idée que l'encyclopédiste avait déjà présentée auparavant, fondée sur la distinction entre la vie ici-bas et la vie à venir). Il n'empêche que le principe rousseauiste d'une «profession de foi purement civile» trouve ici une importante caisse de résonance, puisque l'*Encyclopédie* le relaie dans un de ses articles clés qui – soulignons-le – en oriente la lecture dans le sens de l'idée de tolérance. Tolérance relative, cependant, puisque Romilly dégage de cette citation un certain nombre de conséquences, qui ne figurent pas dans le *Contrat social*, concernant notamment l'exclusion de l'athéisme.

Avec Jaucourt et Romilly, Rousseau apparaît donc dans les derniers volumes de l'*Encyclopédie* comme un auteur de référence aussi bien dans l'art romanesque que dans la philosophie morale et la pensée politique.

Cependant, malgré cette accumulation de références élogieuses, l'image de Rousseau n'est pas totalement positive dans ces ultimes

volumes. On trouve en effet un article qui contient une attaque contre le Genevois, sous le mot VINGTIEME, IMPOSITION (*Econ. pol.*). Toutefois, la prise de position critique que l'on peut relever dans ce long article reste très ponctuelle. L'article est un peu particulier : il est donné comme «*tiré des papiers de défunt M. BOULANGER, ingénieur des ponts & chaussées*»⁶¹, mais on sait que son élaboration est due à la plume d'Etienne-Noël Damilaville, premier commis au bureau du vingtième (à savoir un haut fonctionnaire des impôts), proche de Voltaire et de Diderot, et que Diderot y a également participé⁶². Il s'agit d'une ambitieuse dissertation d'économie politique centrée sur la question de la meilleure forme d'imposition possible, et qui dénonce aussi les abus en la matière. A un moment donné, l'encyclopédiste passe en revue «ce qu'ont pensé les plus éclairés de ceux qui ont écrit sur cette matière» ; c'est à cette occasion qu'un paragraphe est consacré à Rousseau, plus précisément à la seule contribution encyclopédique que le Genevois ait signée de son nom, l'article ECONOMIE ou ŒCONOMIE (*Morale & Politique*) rédigé fin 1754 et paru en 1755 dans le volume V, et donc tout à fait indépendant de sa collaboration de musicographe :

L'auteur de l'*article ECONOMIE POLITIQUE* de ce Dictionnaire est de même sentiment [que Montesquieu] quant à la nature de l'impôt ; mais il ne veut pas qu'il soit payé par le marchand, & prétend qu'il doit l'être par l'acheteur. J'avoue que je ne vois dans cette différence que des chaînes ajoutées à la liberté des citoyens, & une contradiction de plus dans celui qui s'en dit le plus grand défenseur. Néron ne fit qu'ordonner l'inverse de ce que propose M. Rousseau, & parut, dit Tacite, avoir supprimé l'impôt. C'étoit celui de quatre pour cent, qu'on levoit sur le prix de la vente des esclaves. Tant il est vrai que la forme y fait quelque chose, & que celle du citoyen de Genève n'est pas la meilleure. (*EP*, XVII, 868ab)

⁶¹ *EP*, XVII, 890b. La place de l'article est également particulière : il intervient à la toute fin du XVII^e et dernier volume, dans une section ajoutée (855a-890b).

⁶² V. à ce propos, Jacques Proust, *Diderot et l'Encyclopédie*, Paris, Albin Michel, 1995, p. 487-491.

Au-delà de la discussion technique sur la nature et la forme de l’impôt sur le commerce (qui ne concerne en fait qu’une toute petite partie de l’article de Rousseau), on aura noté la pointe qui vise plus généralement les contradictions du philosophe, dans le ton caractéristique des détracteurs du Genevois. Au sein du labyrinthe gigantesque de l’*Encyclopédie*, c’est ici l’ultime écho de ce type de discours critique – qui, au total, pèse bien peu en regard des nombreuses références élogieuses qui se sont multipliées dans les derniers volumes.

Un philosophe attaqué et généreux

Ce ne sont pas toujours les œuvres de Rousseau qui font l’objet de mentions dans l’*Encyclopédie*. Deux articles renvoient à des épisodes de son existence. A vrai dire, il s’agit dans les deux cas de relations conflictuelles avec d’autres auteurs qui l’ont pris pour cible. Et dans les deux cas, c’est une nouvelle fois une image très positive de Rousseau qui ressort.

Jaucourt – encore lui – fait allusion à une polémique liée à la réception du *Second Discours*, dans un article tout à fait inattendu : QUIMPER, ou QUIMPER-CORENTIN (*Géog. mod.*). Il faut savoir que l’*Encyclopédie* ne comporte pas d’articles biographiques mais qu’elle fournit des notices sur les auteurs (décédés) dans les articles de géographie, sous le nom de leur lieu de naissance. Ainsi l’article QUIMPER comprend-il un paragraphe consacré au Père Hardouin, jésuite érudit et historien de la seconde moitié du XVII^e siècle, et redoutable polémiste⁶³. C’est à ce propos que Jaucourt fait un rapprochement allusif avec un autre jésuite :

⁶³ Pour ce qui concerne Hardouin, Jaucourt recopie en fait des formules de Voltaire, tirées de la notice consacrée au jésuite dans le « Catalogue de la plupart des écrivains français [...] » accompagnant le *Siècle de Louis XIV*; v. Voltaire, *Œuvres complètes*, éd. Moland, vol. 14, Paris, 1878, p. 79. (Merci à M. Charles Wirz, à qui je dois cette précieuse information.)

J'ai déjà parlé plus d'une fois du P. Hardouin, homme profond dans l'Histoire, & chimérique dans les sentimens. Il découvrit des athées dans les peres Thomassin, Quesnel, Malebranche, dans MM. Arnauld, Nicole & Paschal. Sa folie, semblable à celle du P. Castel, à l'égard de M. Jean Jacques Rousseau de Genève, servit à ôter à sa calomnie son atrocité ; mais tous ceux qui renouvellent de semblables accusations contre des sages, ne sont pas toujours reconnus pour fous, & sont d'ordinaire très-dangereux. (EP, XIII, 713b)

Louis-Bertrand Castel, qui avait suivi les débuts de Rousseau à Paris⁶⁴, est entré en polémique avec le Genevois une première fois à l'occasion de sa *Lettre sur la musique française*, et surtout en 1756, en réaction au *Discours sur l'inégalité*, avec un ouvrage intitulé *L'Homme moral opposé à l'homme physique*⁶⁵. Raymond Trousson rapporte une réaction intéressante de Grimm au sujet de ce texte, dans la *Correspondance littéraire* du 1^{er} mars 1756 : l'ami des encyclopédistes jugeait cette réfutation « aussi ridicule dans le fond qu'elle est déshonorante par l'infâme dessein de perdre un honnête homme »⁶⁶. Il faut avouer qu'à la lecture de *L'Homme moral*, on mesure mal ce qui motive ce jugement de Grimm ; peut-être quelques allégations de Castel, dans ses premières lettres, sur les causes qui auraient réellement obligé le jeune Rousseau à quitter Genève (mauvaise éducation reçue de son père,

⁶⁴ V. *Les Confessions*, livre VII, OC, I, 288-289.

⁶⁵ L'ouvrage se présente comme des lettres dans lesquelles Castel tantôt s'adresse directement à Rousseau, tantôt le désigne à la troisième personne. Son argumentaire, extrêmement répétitif, consiste essentiellement à opposer la Bible aux hypothèses rousseauistes sur les origines naturelles de l'homme et des sociétés. Il parut anonymement en 1756, à Toulouse, sous le titre : *L'Homme moral opposé à l'homme physique de Monsieur R***. Lettres philosophiques, où l'on refute le déisme du jour*. Ce texte a été repris dans le *Supplément à la Collection des œuvres de Jean Jacques Rousseau*, Genève, 1782, t. XV, p. 77-251. Signalons enfin qu'on peut aussi le lire sur Internet : < <http://gallanar.net/rousseau/hommemoral.html> > (nombreuses erreurs de transcription).

⁶⁶ Art. CASTEL, in *Dictionnaire de Rousseau*, Paris, Champion, 1996, p. 128b.

esprit contestataire) ⁶⁷; ou cet autre leitmotiv qui fait de Rousseau un séditieux ; ou peut-être encore certaines accusations, mais très contour-nées, d'athéisme⁶⁸. Avouons-le ! Au regard des attaques violentes dont le Genevois fera l'objet de la part des « philosophes » dans les années 1760, le texte de Castel apparaît bien anodin, ce d'autant que l'évidente faiblesse de son argumentaire, le ressassement continual et quelque chose qui s'approche parfois du délire, ôtent à ce texte, comme l'indique Jaucourt, toute force effective ; d'ailleurs Rousseau ne l'évo-quera pas dans ses *Confessions*. En parlant de « calomnie » dont l'« atrocité » aurait pu être dangereuse, Jaucourt relaie donc encore cette position exagérée qui avait été celle des encyclopédistes au moment des faits, présentant Rousseau comme l'un de ces « sages » qui subissent des attaques injurieuses. La reprise de cette présentation des faits à une période où le parti des philosophes n'a pas de mots assez durs contre Rousseau⁶⁹ est pour le moins piquante !

L'autre article qui rapporte une anecdote sur Rousseau transmet également – et plus explicitement encore – une image très positive du Genevois. Les faits remontent une fois encore à une époque où les encyclopédistes faisaient front commun avec lui. L'anecdote se trouve

⁶⁷ V. la Lettre II, et aussi ce paragraphe de la XXII^e : « [Rousseau] répète beaucoup que la société seule assujettit l'homme au *travail*, à la *servitude*, à la *misere*. Voilà le vice d'un mauvais pere d'avoir bercé M. son fils d'un Vossius, d'un Tacite, d'un Grotius, au lieu de lui avoir fait prendre de bonne heure le goût & l'habitude d'un vrai travail selon Dieu » (éd. de Toulouse, p. 135-136 ; éd. de Genève, p. 169).

⁶⁸ V. par exemple un passage comme celui-ci, dans la Lettre XXXV : « Vous seriez un furieux hérésiarque, si Dieu vous avoit fait la grace de n'être que cela. Vous pouviez n'être que Calviniste, lorsque vous êtes sorti de Genève. Encore ne sait-on pourquoi vous en êtes sorti. Mais comme en chemin on vous a contredit sur ceci, sur cela, sur bien des choses, Musique, Arts, Sciences de toutes les sortes, votre hérésie étant universelle, vous avez accumulé un monceau de sophismes & d'erreurs, qui fait un *maximum* d'hérésie = à l'athéisme plein c. q. f. d. » (Toulouse, p. 212-213 ; Genève, p. 221).

⁶⁹ Faut-il rappeler la charge haineuse et diffamante de Voltaire dans le *Sentiment des citoyens*, brochure parue anonymement en 1764 ?

dans l'article PARADE, dû à un collaborateur très épisodique de Diderot, le comte de Tressan⁷⁰, qui rapporte des faits dans lesquels, sans le dire, il avait joué un rôle important :

Pourra-t-on croire un jour que dans le siècle le plus ressemblant à celui d'Auguste, dans la fête la plus solennelle, sous les yeux d'un des meilleurs rois qui soient nés pour le bonheur des hommes, pourra-t-on croire que le manque de goût, l'ignorance ou la malignité, aient fait admettre & représenter une *parade*, de l'espèce de celles que nous venons de définir [71] ?

Un citoyen, qui jouissoit de la réputation d'honnête homme (M. Rousseau de Geneve), y fut traduit sur la scène, avec des traits extérieurs qui pouvoient le caractériser. L'auteur de la pièce, pourachever de l'avilir, osa lui prêter son langage. [...]

Un murmure général s'éleva dans la salle, il fut à peine contenu par la présence d'un maître adoré ; l'indignation publique, la voix de l'estime & de l'amitié, demanderent la punition de cet attentat : un arrêt flétrissant fut signé par une main qui tient & qui honore également le sceptre des rois, & la plume des gens de lettres. Mais le philosophe fidèle à ses principes, demanda la grâce du coupable, & le monarque crut rendre un plus digne hommage à la vertu en accordant le pardon de cette odieuse licence, qu'en punissant l'auteur avec sévérité. La pièce rentra dans le néant avec son auteur ; mais la justice du prince & la générosité du philosophe passeront à la postérité, & nous ont paru mériter une place dans l'Encyclopédie. (EP, XI, 889a)

Rousseau rapportera lui-même cette histoire dans *Les Confessions*⁷² : le point de départ en était la comédie intitulée *Le Cercle, ou Les Originaux*, de Charles Palissot de Montenoy, représentée à Nancy,

⁷⁰ Ce militaire n'est l'auteur que de quatre articles dans l'*Encyclopédie*, essentiellement dans le VII^e volume et pour la lettre G, sur des sujets militaires. Il fait partie de ces collaborateurs occasionnels dont les titres officiels apportaient à l'entreprise une forme de caution ; sa signature mentionne ses titres : «*lieutenant général des armées du Roi, grand maréchal-des-logis du roi de Pologne, duc de Lorraine & membre des académies des Sciences de France, de Prusse, d'Angleterre, &c.*

⁷¹ A savoir, des espèces de comédies où règne «une licence grossière» et où le théâtre est «deshonor[é] par les traits les plus odieux de la satyre».

⁷² OC, I, 399.

à l'occasion de festivités liées à l'inauguration d'une statue de Louis XV, le 26 novembre 1755, devant le roi Stanislas⁷³; Rousseau y était moqué sous les traits d'un personnage qui se vante de n'ambitionner que la réputation en publiant des idées paradoxales auxquelles il ne croit pas, et en cherchant des comportements qui le singularisent (habillement, refus de récompenses). Les documents réunis par R.A. Leigh dans la *Correspondance complète* de Rousseau permettent de mesurer combien Tressan déforme les faits et oriente son récit. Il semble bien, d'abord, que la pièce passa en fait inaperçue au milieu des autres festivités⁷⁴; ensuite et surtout, l'idée de monter en épingle cette affaire semble être venue des encyclopédistes, en particulier de D'Alembert, qui s'est servi de Tressan pour pousser le roi Stanislas à punir Palissot en l'excluant de son académie⁷⁵; c'est encore par D'Alembert que passe l'information que Stanislas s'est exécuté. Tressan en informe Rousseau dans une lettre du 20 décembre 1755⁷⁶, à laquelle celui-ci répond une semaine après, en demandant non pas «la grace du coupable», comme le dit l'article PARADE, mais l'oubli d'une «bagatelle»: «si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules, c'est le droit du Théâtre, je ne vois en cela rien de répréhensible pour l'honnête homme»⁷⁷.

Il peut paraître surprenant que cette anecdote figure dans l'*Encyclopédie* en 1765, alors qu'elle témoigne d'un épisode dans lequel les

⁷³ Stanislas Lecszynski, roi de Pologne et duc de Lorraine, avait fondé une académie, la Société royale de Nancy. Il avait aussi pris la plume pour débattre avec Rousseau, de façon très courtoise, au sujet de son *Premier Discours*.

⁷⁴ CC, III, p. 199.

⁷⁵ CC, n° 346-348 (échanges entre Tressan et le roi de Pologne) et les notes, III, p. 223-230. V. surtout la lettre de D'Alembert, qui remercie Tressan, et à travers lui le roi pour «les égards qu' [il] a bien voulu avoir à [ses] représentations», *ibid.*, n° 356, p. 241-242.

⁷⁶ CC, n° 351, III, p. 234.

⁷⁷ CC, n° 357, III, p. 243 (la BPU de Neuchâtel possède la copie autographe de cette lettre [ms R 89 p. 58], reproduite ici p. 43). L'affaire ne s'arrête pas là, mais la suite ne concerne plus directement l'anecdote rapportée dans l'*Encyclopédie* (v. CC, n° 358-359, 363-369, 373, 375, 378-380^{bis}, 392, ainsi que les annexes A146-A148).

58

Réponse à la précédente

A Paris le 26. juillet 1755.

Je vous honore, Monsieur, comme nous faisons tous ; il m'est doux de joindre la reconnaissance à l'estime, et je remercierais volontiers M. D'Alinot de m'avoir procuré sans y songer des témoignages de vos bontés qui me permettent de vous en donner de mon respect. Si cet Auteur a manqué à celui qu'il loue et que doit toutes la terre au Prince qu'il vouloit amuser, qui plus que moi doit le trouver inexcusable ? Mais si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules, c'en le droit du théâtre, je ne vois rien en cela de répréhensible pour l'honnête homme et j'y vois pour l'auteur le mérite d'avoir su choisir un sujet très riche. Je vous prie donc, Monsieur, de ne pas écouter là-dessus le zèle que l'amitié et la générosité inspire à M. d'Alembert, et de ne point chagriner pour cette bagatelle un homme de mérite qui ne m'a fait aucune peine, et qui porteroit avec douleur la disgrâce du Roi de Pologne et la vôtre.

Mon cœur est ému des éloges dont vous honorez mes de mes concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Génois est naturellement bon, il a l'âme honnête, il ne manque pas de sens et il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tous à faire du bien. Permettez-moi, Monsieur, d'espouler les jeunes Officiers à profiter du vôtre, à se rendre digne de vos bontés, et à perfectionner sous vos yeux les qualités qu'ils vous doivent peut-être et que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi quand vous viendrez à Paris le conseil que je leur donne. Ils étudieront l'homme de guerre, moi le philosophe : Notre étude commune servira l'homme de bien, et vous servira toujours notre maître.

Je suis avec respect. &c.

encyclopédistes avaient pris la défense de Rousseau. De fait, l'article avait déjà été écrit en 1756, au moment où Tressan rédigeait ses autres contributions⁷⁸; et rien ne permet de savoir si son maintien est volontaire (on imagine bien Jaucourt l'approuver, mais guère Diderot) ou non (la masse de textes réunis dans les dix volumes de 1765 ne permettant pas une relecture attentive)…

Le kaléidoscope encyclopédique

On l'aura mesuré tout au long de cette étude, les mentions de Rousseau dans l'*Encyclopédie* parisienne n'obéissent en rien à une orientation éditoriale particulière : elles sont sporadiques, dépendent de l'initiative des contributeurs à l'occasion de tel ou tel de leurs articles, et mélangent parfois des périodes rédactionnelles très différentes. C'est pourquoi l'ensemble de ces références disséminées dans les dix-sept tomes in-folio forme une image fragmentaire, éclatée : l'*Encyclopédie* a fonctionné pour ainsi dire comme un kaléidoscope, qui diffracte une multiplicité de visages. Et pourtant, malgré le caractère occasionnel des renvois à Rousseau, ils témoignent au total d'une prise en compte assez complète des productions d'un écrivain alors en pleine période créative : au fil des volumes, on aperçoit tour à tour le musicologue et le compositeur, le philosophe des origines et le moraliste, le romancier, le penseur politique et – avant la censure – religieux ; la seule figure absente est celle du philosophe de l'éducation. Si le petit nombre de ces

⁷⁸ V. CC, A148, une lettre de Tressan à Diderot et D'Alembert, datée de juin 1771, dans laquelle il déclare : « Je me souviens très-bien, messieurs, de vous avoir envoyé, en 1756, au mois de janvier, l'article *Parade* : je l'écrivis dans les premiers mouvements d'indignation que m'inspira celle qui fut jouée à Nancy [...] » (III, p. 364). V. aussi, à ce propos, la « Remarque » de R. A. Leigh, CC, n° 392, III, p. 298-299 : il signale notamment qu'en 1765 Tressan s'était réconcilié avec Palissot, et il raconte comment celui-ci exploita l'article PARADE pour pousser le comte, en vain d'ailleurs, à se désolidariser des encyclopédistes.

références montre que l'écrivain n'a pas encore acquis le statut d'un auteur incontournable, la liste presque exhaustive des œuvres de Rousseau prises en considération signale que sa production a régulièrement retenu l'attention des encyclopédistes.

La succession des références au cours des volumes dessine aussi l'évolution des rapports du Genevois avec les encyclopédistes. Dans la durée, on le voit passer du statut de confrère choyé, défendu comme un représentant significatif du groupe, au statut plus distant d'auteur qui compte mais qui divise. Le plus frappant est la part somme toute très légère des références critiques après la rupture de 1758: cela témoigne avant tout de la liberté rédactionnelle que Diderot laissait à ses collaborateurs.

Une telle enquête fait également ressortir certains aspects de l'*Encyclopédie* qui peuvent surprendre un regard moderne, habitué à considérer ce genre d'ouvrages d'un autre œil. N'est-il pas étonnant, en particulier, de constater le caractère réactif de l'*Encyclopédie*, la façon dont elle épouse l'actualité, dont elle enregistre progressivement l'évolution des productions de Rousseau? L'ensemble des volumes produits ne forme en rien une somme unifiée et cohérente de référence mais s'apparenterait plutôt à une série de périodiques. Cette plasticité, ce caractère évolutif, sont très éloignés de notre conception contemporaine d'une encyclopédie; mais c'est précisément ce qui permet d'exploiter l'œuvre comme nous l'avons fait dans cette première partie de notre étude.

Le second volet portera sur l'*Encyclopédie* d'Yverdon, qui est produite selon le même régime progressif, mais en un laps de temps beaucoup plus ramassé. L'intérêt de cette nouvelle investigation réside dans le fait que le changement de décennie et de milieu culturel fait apparaître de tout autres regards sur Rousseau⁷⁹.

(à suivre)

⁷⁹ Qu'il me soit permis d'exprimer ici toute ma gratitude à M. Charles Wirz pour sa relecture scrupuleuse et ses suggestions pertinentes, qui m'ont permis de corriger et d'améliorer cet article en de nombreux endroits.

ANNEXE 1

Note sur les éditions électroniques des encyclopédies des Lumières

La numérisation des encyclopédies des Lumières a connu un véritable « boom » dans les dix dernières années. Mentionnons ici les principales réalisations en ce domaine.

L'Encyclopédie éditée par Diderot et D'Alembert est la première à avoir été traitée informatiquement. Elle a fait l'objet de deux numérisations à la fin des années 1990 :

- un CD-Rom aux éditions Redon (Marsanne, 1999) ;
- une version électronique en ligne, notamment améliorée depuis sa première version⁸⁰.

L'Encyclopédie d'Yverdon a été numérisée en 2003 par les éditions Champion-électronique, avec le soutien de la Fondation De Felice. Elle se décline sous plusieurs formes. Elle est d'abord disponible en DVD, dans une version scientifique et dans une version grand public complétée par le reprint de toutes les planches (cette version est diffusée en Suisse par Slatkine, Genève). Cette édition électronique est aussi consultable en ligne auprès des bibliothèques abonnées (comme la BCU de Lausanne).

Depuis, d'autres encyclopédies européennes du XVIII^e siècle ont été mises en ligne :

- la *Cyclopædia* de Chambers⁸¹ ;
- les grandes entreprises lexicographiques allemandes :
 - l'*Economische Enzyklopädie* de Krünitz⁸² ;
 - l'*Universal-Lexikon* de Zedler⁸³.

A propos des recherches effectuées à partir de telles éditions électroniques, il faut souligner de façon générale que ce type de démarche ne va pas sans quelques précautions et requiert une certaine prudence interprétative.

⁸⁰ Adresse actuelle : <<http://encyclopedie.uchicago.edu/>>

⁸¹ <<http://digicoll.library.wisc.edu/cgi-bin/HistSciTech/HistSciTech-idx?id=HistSciTech.Cyclopaedia01>>

⁸² <<http://www.kruenitz1.uni-trier.de/>>

⁸³ <<http://www.zedler-lexikon.de/>>

Ainsi convient-il par exemple de bien connaître les variantes graphiques de l'époque pour se donner les moyens de trouver toutes les occurrences d'un mot ou d'un nom. La qualité scientifique de l'édition électronique utilisée est également déterminante : une saisie du texte très fautive rendra peu pertinents les résultats d'une interrogation dite « plein texte » (c'est-à-dire dans l'ensemble des articles d'une encyclopédie) ; autre exemple, un classement imprécis des articles compliquera beaucoup l'établissement d'une liste correcte de textes⁸⁴.

L'interprétation des données brutes collectées par interrogation électronique suppose à son tour une bonne connaissance des œuvres, en particulier de la façon dont les encyclopédies des Lumières ont été fabriquées.

⁸⁴ Pour un exemple de discussions autour de telles questions, voir *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 31-32, avril 2002, livraison qui contient les Actes du Colloque international « L'Encyclopédie en ses nouveaux atours électroniques : vices et vertus du virtuel », tenu à Paris les 17 et 18 novembre 2000.

ANNEXE 2

Les références à Rousseau dans l'*Encyclopédie* – tableau résumé

| vol. | articles | auteurs | ouvrages de Rousseau mentionnés ou cités |
|------|---|--------------------------------|--|
| I | «Discours préliminaire» | Diderot et D'Alembert | <i>Premier Discours Diss. sur la mus. mod.</i> |
| II | CANEVAS (addition) | non signée (édit.) | ? |
| III | «Avertissement des éditeurs» | D'Alembert | article musical |
| V | ENCYCLOPÉDIE (<i>Philosoph.</i>) | Diderot | - |
| VI | «Avertissement des éditeurs» | D'Alembert | articles musicaux <i>Dict. de m.</i> (en prép.) |
| VII | FONDAMENTAL, <i>Musique moderne</i> | D'Alembert | articles musicaux <i>Lettre sur la mus. fr.</i> |
| VII | GENRE en <i>Musique</i> (2 occurr.) | D'Alembert | articles musicaux |
| VIII | HOBBISME, ou PHILOSOPHIE D'HOBBES (<i>Hist. de la Philos. anc. & moderne</i>) | Diderot | [<i>Second Discours</i>] |
| VIII | INTERMÈDE (<i>Belles-lettres & Musique</i>) | non signé | <i>Devin du village</i> |
| IX | LANGUE (<i>Gramm.</i>) | Beauzée | <i>Second Discours</i> |
| XI | NOM (<i>Métaph. Gram.</i>) | Beauzée | <i>Second Discours</i> |
| XI | NOTES en <i>Musique</i> | Rousseau | <i>Diss. sur la mus. mod.</i> |
| XI | PARADE | comte de Tressan | - |
| XI | PARIS (<i>Géog. mod.</i>) | Jaucourt | <i>Emile</i> |
| XIII | PUDEUR (<i>Morale</i>) | Jaucourt | <i>Lettre à D'Al</i> |
| XIII | QUIMPER, ou QUIMPER-CORENTIN (<i>Géog. mod.</i>) | Jaucourt | - |
| XIV | RICHESSE (<i>Philosop. morale</i>) | Naigeon | <i>Lettre à D'Al. Emile</i> |
| XIV | ROMAN (<i>Fictions d'esprit</i>) | Jaucourt | <i>Nouvelle Héloïse</i> |
| XIV | SATURNALES (<i>Mithol. Littér. Médail. Anti-quit. rom.</i>) | Jaucourt | <i>Nouvelle Héloïse</i> |
| XV | SYMÉTRIE des plantations (<i>agricult. décor.</i>) | Jaucourt | <i>Nouvelle Héloïse</i> |
| XVI | TEMPÉRANCE (<i>Morale</i>) | Jaucourt | <i>Nouvelle Héloïse</i> |
| XVI | TOLÉRANCE (<i>Ordre encyclop. Théolog. Morale, Politiq.</i>) | Romilly le fils | <i>Contrat social</i> |
| XVI | VAUD, PAYS DE (<i>Géog. mod.</i>) | Jaucourt | <i>Nouvelle Héloïse</i> |
| XVI | VÉNERIE (partie : <i>Eloge historique de la chasse</i>) | Vinfras | <i>Emile</i> |
| XVII | VINGTIÈME, IMPOSITION (<i>Econ. pol.</i>) | Boulanger/ Damilaville/Did. | art. ECONOMIE POLITIQUE |